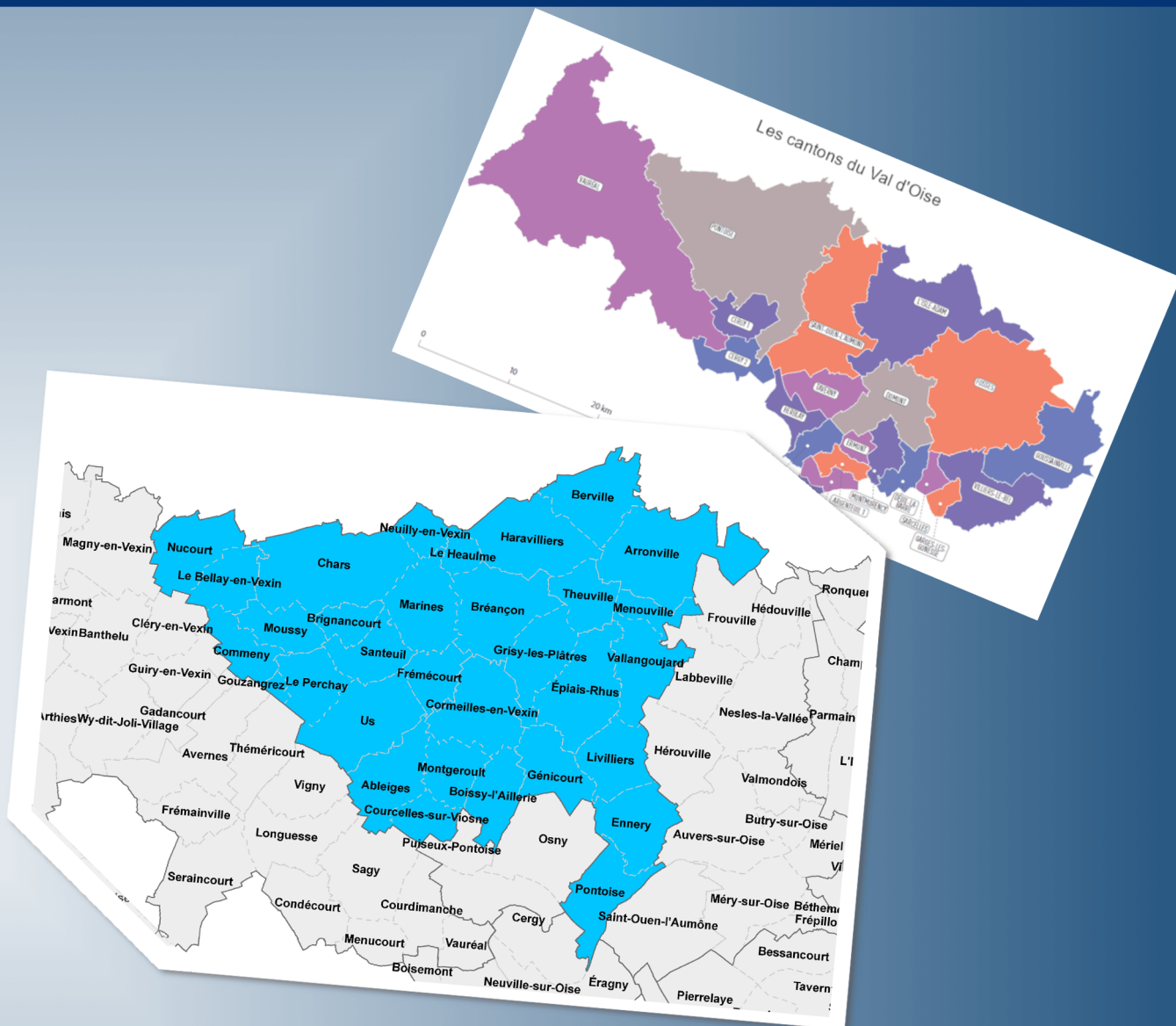


DOSSIER CANTONAL DE PONTOISE



Année 2020

TABLE DES MATIERES

1- PRESENTATION DU CANTON	3
2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON	4
3 - LOGEMENT	17
4 - ENVIRONNEMENT	19
5 - INFRASTRUCTURES.....	23
6 - TRANSPORTS	27
7- EDUCATION.....	42
8- CULTURE – LOISIRS.....	47
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	58
10 - TOURISME	62
11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	63
12 – GRANDS PROJETS METROPOLITAINS	66
13 – JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE	68
14 – SPORTS	70
15 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	71
16 - AIDE AUX COMMUNES.....	72
LISTE DES ANNEXES.....	77



1- PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Sophie BORGEON
Monsieur Gérard SEIMBILLE

COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Ableiges, Arronville, le Bellay-en-Vexin, Berville, Boissy-l'Aillerie, Bréançon, Brignancourt, Chars, Commeny, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Ennery, Epiais-Rhus, Frémécourt, Génicourt, Gouzangrez, Grisy-les-Plâtres, Haravilliers, le Heaulme, Livilliers, Marines, Menouville, Montgeroult, Moussy, Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Le Perchay, Pontoise, Santeuil, Theuville, Us et Vallangoujard.

INTERCOMMUNALITES

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)
Communauté de communes Sausseron Impressionnistes (CCSI)
Communauté de communes Vexin Centre (CCVC)

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

221 km²
54 262 hab (DGF 2020)
245 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

Aménagement du territoire :

- Pontoise : l'aménagement du quartier Bossut doit s'achever en 2025. À ce jour, plusieurs lots sont livrés (groupe scolaire, centre de loisirs, crèche, résidence étudiante, logements en accession ou en locatif social). L'opération immobilière autour de la cour d'honneur (700 logements) est en construction.
- Le contenu du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) de Marcouville est en cours d'élaboration.

Culture : disparité importante entre la ville de Pontoise et les communes rurales. Il s'ensuit une certaine attractivité culturelle vers les structures emblématiques de Pontoise. Néanmoins, ces dernières, et notamment Points communs et le festival Baroque, mènent aussi des projets dans le Vexin, en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels. Le festival d'Auvers essaime également sur ce canton. L'offre culturelle qui émane de ce territoire rural est avant tout menée à l'échelle municipale, toutefois la CC Vexin-Centre est membre du Conservatoire du Vexin (syndicat mixte) qui touche l'ensemble de ses communes, ainsi que 10 autres (CC Vexin Val de Seine).

Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 1 562 873 €

Grands projets métropolitains :

Création de CY École de design (CY Campus)
Réalisation d'un "Plan mobilités et CYClo", carte distribuée aux étudiants et personnels du campus
Plan d'actions réalisé en 2020 dans le cadre du Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise (lancement des premières opérations en 2021).



2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Le canton est couvert par le Territoire d'intervention sociale de Pontoise / Vexin (anciennement Marines).

Cf Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :

L'organisation du Territoire repose sur 4 sites : 3 antennes et une permanence.

L'équipe SSD se compose de 17 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Ableiges	4	10	150%
Arronville	5	2	-60%
Berville	1	7	600%
Boissy l'Aillerie	22	18	-18,18%
Bréançon	2	3	50%
Brignancourt	6	4	-33,33%
Chars	18	25	38,89%
Commeny	4	5	25%
Cormeilles en Vexin	8	16	100%
Courcelles sur Viosne	1	2	100%
Ennery	15	12	-20%
Épiais Rhus	9	4	-55,56%
Frémécourt	4	7	75%
Génicourt	5	12	140%
Gouzangrez	0	0	-
Grisy les Platres	13	11	-15,38%
Haravilliers	1	4	300%
Le Bellay en Vexin	1	0	-100%
Le Heaulme	0	1	-
Le Perchay	2	5	150%
Livilliers	1	2	100%
Marines	46	43	-6,52%
Menouville	1	0	-100%
Montgerout	6	9	50%
Moussy	0	0	-
Neuilly en Vexin	0	2	-
Nucourt	7	9	28,57%
Pontoise	911	1091	19,76%
Santeuil	2	5	150%
Theuville	1	3	200%
Us	6	10	66,67%
Vallangoujard	3	7	133,33%

- Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1329(soit 3,47% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 12,72% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.
 - Des projets y sont envisagés : Recrutement d'un agent supplémentaire pour l'antenne de Pontoise
 - Changement du responsable d'équipe en 09/20
 - Compte tenu des conditions sanitaires, report de l'action collective CCAS/SSD pour la prévention des expulsions.
 - Liens de qualité avec la commune de Pontoise et la communauté de communes Vexin Centre.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

L'ensemble des communes du canton appartiennent au **territoire d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) de Marines** (qui couvre en tout 78 communes – notamment du Vexin).

Le TISMS est situé 10 – 12 Bd Gambetta à MARINES
L'encadrement PMI y est installé.

L'Aide sociale à l'enfance fait l'objet d'une délégation de service publique.
L'équipe de l'ASE (soit 13 agents) dépend de l'association de la VAGA (Vie au grand air) dont le siège est situé au 52 rue de Crosne à Magny-en-Vexin, avec une antenne au 7 rue de Rouen à Pontoise.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du territoire.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance :

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger,
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires,
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées, le service de l'ASE comprend également :

- Une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes,
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
 - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
 - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
ABLEIGES		3
BERVILLE	1	
BRIGNANCOURT	2	
CHARS	8	6
CORMEILLES EN VEXIN	5	
COURCELLES SUR VIOSNE	2	
ENNERY	4	1
EPIAIS RHUS	1	3
GENICOURT		1
HARAVILLIERS	3	1
MARINES	6	16
NEUILLY EN VEXIN	1	
NUCOURT	2	1
PONTOISE	163	103
SANTEUIL		1
US	9	1
VALLANGOUJARD	2	1
Total	209	138
Total départemental	4595	3864

Indicateurs 2020 non disponibles

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Pontoise	2019	166	4	206	12	33	0
	2018	124	2	271	90	26	2
TOTAL DEPT	2019	290	6	477	102	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42
MNA : mineur non accompagné							

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 168 aides pour un montant de 51 338 € (sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) ;
- Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
CORMEILLES EN VEXIN	MECS le Renan (CENT FAMILLES)	28 rue de Grisy	27
CORMEILLES EN VEXIN	Placement familial Familles Satellites (CENT FAMILLES)	28 rue de Grisy	17
PONTOISE	Espace de Médiations éducatives et familiales EMEF (LA SAUVEGARDE)	10 rue Victor Hugo	
CORMEILLES EN VEXIN	Accueil de jour Service d'action éducative de jour SAEJ (La VAGA)	69 rue Pierre Curie	20
PONTOISE	Accueil de jour Camille Claudel (La VAGA priorité Enfance)	45 rue de Gisors	24
PONTOISE	MECS RODIN (La VAGA)	58 rue de Gisors	12
PONTOISE	Accueil accès à l'autonomie MNA Garelli95 (GARELLI 95)	83 rue de Rouen	60
PONTOISE	Service d'AEMO (LA SAUVEGARDE)	10 rue Victor Hugo	143

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans. Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de centres en gestion départementale :

1 centre avec une activité de Protection Infantile à Pontoise ;

2 centres avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale :

- Marines
- Pontoise.

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile

- Nombre de séances : 374
- Nombre d'actes : 2157
- Enfants vus en consultation : 515
- Enfants vus en permanence : 578

Protection maternelle

- Nombre de séances : 192
- Nombre d'actes : 490
- Nombre de femmes vues en consultation : 164
- Nombre de femmes vues en entretien : 43

Planification familiale

- Nombre de séances : 189
- Nombre d'actes : 531
- Nombre de personnes vues en consultation : 248
- Nombre de personnes vues en entretien : 100

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019

(chiffres consolidés pour 2020 non disponibles pour le moment)

- Nombre de places en crèche 2019 : 501 (501 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 282 (314 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 58 (61,9 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE **	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Ableiges	45	6	18		0	18	40
Arronville	24	3	11			11	45,8
Le Bellay-en Vexin	14	1	3		0	3	21,4
Berville	14	1	2		0	2	14,3
Boissy-l'Aillerie	49	9	25	1	20	45	91,8
Bréançon	11	0	0		0	0	0
Brignancourt	8	0	0		0	0	0
Chars	91	19	59		0	59	64,8
Commeny	23	3	9		0	9	39,1
Cormeilles-en Vexin	59	11	38		0	38	64,4
Courcelles-sur Viosne	5	1	4		0	4	80,0
Ennery	87	14	47	2	40	87	100
Épiais-Rhus	17	3	9		0	9	52,9
Frémécourt	26	3	11		0	11	42,3
Génicourt	11	1	4		0	4	36,4
Gouzangrez	2		0		0	0	0,0
Grisy-les Plâtres	15	4	16		0	16	106,7
Haravillie	20	1	2	1	30	32	160,0
Le Heaulme	4		0		0	0	0,0
Livilliers	10		0		0	0	0
Marines	120	31	98	1	30	128	106,7
Menouville	1		0		0	0	0,0
Montgeroult	10	2	8		0	8	80,0
Moussy	3	1	2		0	2	66,7
Neuilly-en Vexin	7		0		0	0	0,0
Nucourt	21	2	8		0	8	38,1
Le Perchay	17	1	3	1	16	19	111,8
Pontoise	1575	149	446	10	365	811	51,5
Santeuil	15	0	0		0	0	0
Theuville	2	0	0		0	0	0,0
Us	42	12	37		0	37	88,1
Vallangoujard	20	4	12		0	12	60

* AM : assistante maternelle

** EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

L'orientation psychiatrique devient de plus en plus difficile du fait du manque de médecins psychiatres ; par contre les pathologies sont de plus en plus fréquentes et compliquées.

Pontoise : 2 centres trop petits pour accueillir l'ensemble des professionnelles : il serait intéressant de regrouper les centres. Précarité et problème d'hébergement.

Pontoise Rouen :

PMI au premier étage sans ascenseur car le monte-charge est la plupart du temps indisponible, escalier dangereux qui a été la cause de la chute d'une puéricultrice.

Locaux exigus avec un bureau de sage-femme qui donne dans le bureau des puéricultrices (les RDV de la sage-femme ne peuvent se faire que dans le bureau du gynécologue si cette dernière n'est pas présente car confidentialité peu respectée), le bureau des secrétaires n'est pas aux normes de sécurité : en cas d'agression elles sont coincées dans le bureau.

Aucune possibilité de présence des cadres car manque de place (nos bureaux nomades sont à Pontoise Carnot)

Vexin :

Le centre de PMI de Marines n'est pas identifiable, problème de salpêtre dans le bureau médical non traité. Les usagers sont en difficultés pour bénéficier des services de la PMI faute de transport en commun ce qui engendre de nombreuses visites à domicile.

Chômage des assistantes maternelles : environ 1/3.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend :

Un pôle des actions **Hors les Murs (HLM)** rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs. Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour

créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 3, place de la Pergola, Parvis de la Préfecture à Cergy.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Sur le CDDS de Cergy : 8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.

Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs,
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs,
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente),
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire),
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) ont eu lieu.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins ;
- les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :
 - ✓ une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse,
 - ✓ une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams...
- une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage...

Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS) et pour le CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3^e médecin puis de son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue...

Près de 90% des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à

l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité...

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

En 2020 sur le canton de Cergy 1 et 2 : 21 actions hors les murs ont été menées dont 4 avec le CDDS (50 personnes rencontrées pour ces 4 actions) sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la tuberculose, des addictions, de la parentalité. Actions menées auprès de 449 personnes telles que des usagers, des professionnels d'associations d'insertion, des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique ou scolarisés en école de la deuxième chance.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 322 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,00 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -3,59 % par rapport à l'année précédente,
- 103 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 3,49 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +3,00 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 296 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 4,27 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -3,90 % par rapport à l'année précédente

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Unité de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
CHARS	EHPAD « Les Sansonnets » KORIAN	4 rue de l'Hôtel Dieu	60
ENNERY	EHPAD « Les jardins d'Ennery » LE NOBLE AGE	Domaine d'Ennery	142
MARINES	EHPAD de Marines GHI DU VEXIN	12 boulevard Gambetta	75
PONTOISE	EHPAD « Résidence Saint Louis » CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS PONTOISE	6 avenue de l'Île de France	211
MARINES	USLD – EHPAD de Marines GHI DU VEXIN	12 Boulevard Gambetta	60
US	EHPA « Ma Vallée » SAS MA VALLEE	7 rue de la Libération	49

Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Ableiges, Berville, Boissy-l'Aillie, Bréançon, Brignancourt, Chars, Commeny, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Frémécourt, Gouzangrez, Grisy-les-Plâtres, Haravilliers, Le Bellay-en-Vexin, Le Heaulme, Le Perchay, Marines, Montgeroult, Moussy, Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Pontoise, Santeuil, Theuville et US.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Pontoise et la Communauté de Communes Vexin Centre ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 18 718 € et 41 449 €.

L'EHPAD « Les Sansonnets », situé à Chars, est un établissement entièrement dédié à l'accompagnement des personnes âgées qui présentent des troubles de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 846 (4,3 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
ABLEIGES	6
ARRONVILLE	3
BERVILLE	5
BOISSY L AILLERIE	24
BREANCON	2
BRIGNANCOURT	1
CHARS	36
COMMENY	2
CORMEILLES EN VEXIN	8
COURCELLES SUR VIOSNE	4
ENNERY	18
EPIAIS RHUS	5
FREMECOURT	3
GENICOURT	7
GOUZANGREZ	2
GRISY LES PLATRES	7
HARAVILLIERS	3
LE BELLAY EN VEXIN	2
LE PERCHAY	1
LIVILLIERS	3
MARINES	40
MOUSSY	1
NUCOURT	9
PONTOISE	640
SANTEUIL	2
US	7
VALLANGOJARD	5

- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 105 (3,3 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
ABLEIGES	5
ARRONVILLE	2
BERVILLE	1
BOISSY L AILLERIE	7
CHARS	6
COMMENY	2
CORMEILLES EN VEXIN	2
ENNERY	1
EPIAIS RHUS	2
FREMECOURT	2
GENICOURT	1
GRISY LES PLATRES	1
LE BELLAY EN VEXIN	1
LIVILLIERS	1
MARINES	6
MOUSSY	1
NUCOURT	1
PONTOISE	59
SANTEUIL	2
US	1
VALLANGOJARD	1

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 163 (8,2 % en moyenne départementale) soit une évolution de 1,9 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
ABLEIGES	1
BERVILLE	1
BOISSY L AILLERIE	4
BREANCON	1
BRIGNANCOURT	1
CHARS	2
CORMEILLES EN VEXIN	3
ENNERY	3
EPIAIS RHUS	1
FREMECOURT	1
GENICOURT	2
GOUZANGREZ	1
GRISY LES PLATRES	1
LE PERCHAY	1
LIVILLIERS	1
MARINES	9
MOUSSY	2
NUCOURT	2
PONTOISE	124
US	1
VALLANGOJARD	1

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
CHARS	Les Foyers du Vexin (Maison de Magny et la Haie Vive) FAM-FV - HAARP		33	7			40
TOTAL			33	7			40

Informations complémentaires :

L'hébergement de la maison de Magny a été regroupé sur le site de Chars durant la crise sanitaire. Cette organisation a été pérennisée dans l'attente du projet d'extension à l'étude. Une négociation est en cours sur le prix de vente du terrain à HAARP par CDC Habitat (ex-OSICA), l'actuel bailleur.

Les locaux du CAVT et du SAVS VPA, implantés sur le quartier des Larris à Pontoise, ont été transférés sur Cergy St Christophe fin 2019.



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 24 183 en 2017 **soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 8%**.

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Ableiges	457	22%	81%	0%	19%
Arronville	296	5%	83%	0%	17%
Le Bellay-en-Vexin	96	0%	84%	0%	16%
Berville	146	0%	79%	0%	21%
Boissy-l'Aillerie	753	6%	80%	2%	17%
Bréançon	173	13%	86%	1%	14%
Brignancourt	98	0%	74%	0%	26%
Chars	888	13%	71%	9%	20%
Commeny	180	17%	78%	4%	18%
Cormeilles-en-Vexin	521	12%	84%	0%	16%
Courcelles-sur-Viosne	133	3%	76%	2%	22%
Ennery	1 025	23%	79%	2%	20%
Épiais-Rhus	288	3%	90%	0%	10%
Frémécourt	227	10%	90%	0%	10%
Génicourt	218	5%	86%	1%	13%
Gouzangrez	67	0%	82%	0%	18%
Grisy-les-Plâtres	334	22%	76%	0%	24%
Haravilliers	229	4%	86%	0%	14%
Le Heaulme	98	0%	89%	0%	11%
Livilliers	166	6%	78%	1%	21%
Marines	1 479	8%	65%	10%	25%
Menouville	31	0%	81%	0%	19%
Montgeroult	185	5%	82%	0%	18%
Moussy	50	0%	75%	0%	25%
Neuilly-en-Vexin	105	2%	67%	0%	33%
Nucourt	289	4%	85%	0%	15%
Le Perchay	212	1%	76%	17%	7%
Pontoise	14 306	7%	39%	27%	34%
Santeuil	278	7%	88%	0%	12%
Theuville	39	0%	6%	0%	94%
Us	549	2%	82%	0%	18%
Vallangoujard	266	4%	91%	0%	9%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Pontoise : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social.

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
ABLEIGES	900,00 €	2	0,00 €	0	0,00 €	0	900,00 €	2
CHARS	988,14 €	2	0,00 €	0	1 194,95 €	5	2 183,09 €	7
CORMEILLES EN VEXIN	896,74 €	2	3 900,00 €	2	300,00 €	1	5 096,74 €	5
ENNERY	1 793,00 €	4	0,00 €	0	533,00 €	2	2 326,00 €	6
MARINES	971,26 €	2	0,00 €	0	2 143,98 €	11	3 115,24 €	13
NUCOURT	0,00 €	0	0,00 €	0	329,08 €	1	329,08 €	1
PONTOISE	34 343,75 €	58	68 978,66 €	34	21 509,16 €	75	124 831,57 €	167
SAINT WITZ	2 698,95 €	4	0,00 €	0	0,00 €	0	2 698,95 €	4
SERAINCOURT	0,00 €	0	0,00 €	0	333,00 €	1	333,00 €	1
CANTON DE PONTOISE	42 591,84 €	74	72 878,66 €	36	26 343,17 €	96	141 813,67 €	206

206 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **141 813,67 €**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS local "les terres rouges" (Cormeilles-en-Vexin)
- ENS départemental "le bois du moulin de Noisement" (Chars/Brignancourt)
- ENS départemental "le marais de Boissy-Montgeroult" (Boissy- l'Aillerie/ Montgeroult)
- ENS départemental "le marais du Rabuais" (Arronville/Berville)
- ENS départemental "la butte de Rosne" (Haravilliers)
 - o Signature d'une convention de délégation de gestion avec un propriétaire privé sur environ 40 ha, (AD 27 septembre 2019)
 - o Projet d'extension de la zone de préemption ENS sur la commune du Heaulme
 - o Demande de la commune d'Haravilliers de remboursement des frais liés à une préemption par substitution
- ENS départemental "la butte de Marines" (Marines/Le Heaulme)
- ENS privé d'intérêt départemental "l'étang de Vallière" (Santeuil/ Le Perchay)
- ENS départemental « Marais et Bois humide de la Vallée du Sausseron » (Epiais-Rhus / Vallangoujard)
- Commune du Heaulme : demande création d'un ENS local (à étudier en CTDENS en 2021)
- Commune de Nucourt : projet de création d'une ENS départemental sur les sources de l'aubette de Magny environ (8 ha)

Cf Annexe 3 : Carte des forêts et des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Pontoise	CA Cergy-Pontoise	CA Cergy-Pontoise	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	160 000 tonnes/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage V de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	23 000 tonnes/an
			Déchetterie	Osny, Cergy le Haut et Cergy Saint Christophe– Exploitant CGECP– MOA : CACP	

Ableiges, Arronville, Le Bellay-en-Vexin, Berville, Boissy-l'Aillerie, Bréançon, Brignancourt, Chars, Commeny, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Ennery, Epiais-Rhus, Frémécourt, Génicourt, Gouzangrez, Grisy-les-Plâtres, Haravilliers, Le Heaulme, Livilliers, Marines, Menouville, Montgeroult, Moussy, Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Le Perchay, Santeuil, Theuville, Us et Vallangoujard	SMIRTOM Vexin	SMIRTOM Vexin	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	
			Traitement des déchets verts	Vert Compost – Epiais Rhus	
			Déchetterie	Marines + convention avec la CACP pour accès à la déchetterie d'Osny	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable

8 EPCI :

- SIE Arronville-Berville,
- SIE Val de Viosne pour Cormeilles-en-Vexin, Frémécourt, Santeuil, Marines, Bréançon, Haravilliers, Le Heaulme, Neuilly-en-Vexin, Chars, Moussy, Le Bellay-en-Vexin, Theuville
- SIE Source de Berval pour Grisy, Epiais-Rhus
- SIE l'Epine de Buc pour Menouville, Vallangoujard
- SIE Ennery, Livilliers, Hérouville
- SIE Vallée de l'Aubette (SIEVA) pour Ableiges, Us, Commeny, Le Perchay, Gouzangrez
- SIE du Vexin Ouest pour Nucourt (compétence production uniquement)
- CA Cergy-Pontoise pour Pontoise

6 communes : Boissy-l'Aillerie, Brignancourt, Génicourt, Montgeroult, Nucourt (pour la distribution) et Courcelles-sur-Viosne ont gardé cette compétence au niveau communal.

A noter que le SIEVA pilote l'animation d'un contrat concernant la protection de la ressource en eau dans le Vexin, contrat en cours de finalisation dont la signature est prévue en 2021. A ce titre, le SIEVA héberge un poste d'animateur financé par l'Agence de l'Eau et par la vingtaine de collectivités distributrices d'eau potable du Vexin. Il porte également des actions transversales pour le compte de ces maîtres d'ouvrages comme, en 2020, une étude sur la méthanisation et la protection de la ressource en eau financée par le Département et la PNR.

Assainissement

4 EPCI :

- SIA Région de Pontoise (SIARP) pour Pontoise (collecte), Ennery, Livilliers, Epiais-Rhus, Génicourt, et pour la CC Vexin Centre qui a pris la compétence au 01/01/2020 et l'a immédiatement déléguée au SIARP.
- SIA Autonome pour Menouville, Arronville et pour la CC Vexin Centre qui a pris la compétence au 01/01/2020.
- SICTEU du Sausseron pour Vallangoujard
- CA Cergy-Pontoise pour Pontoise (transport et traitement)

1 commune : Arronville a gardé cette compétence au niveau communal.

Rivières

5 EPCI :

- SI pour l'aménagement de la vallée de la Viosne : CA Cergy Pontoise pour Pontoise, CC Vexin Centre pour Boissy-l'Aillierie, Montgeroult, Courcelles-sur-Viosne, Ableiges, Us, Santeuil, Le Perchay, Brignancourt, Moussy et Chars.
- Syndicat mixte du bassin de l'Oise (dont le Département est membre) : CA Cergy Pontoise pour Pontoise
- SI d'Aménagement de la vallée du Sausseron : CC Sausseron impressionnistes pour Epiais-Rhus, Vallangoujard, Menouville et Arronville, CC Vexin Centre pour Berville et Theuville.
- Syndicat mixte de l'Entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour les compétences ruissellement et inondation : CA Cergy Pontoise, CC Sausseron impressionnistes et CC Vexin Centre
- SI du bassin de l'Aubette de Magny : CC Vexin Centre pour Nucourt

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Les collectivités suivantes ont une convention ATD : SIE Arronville-Berville, SIE Val de Viosne, SIE Vallée de l'Aubette (schéma directeur d'alimentation en eau potable). Pour le suivi des stations d'épuration et de l'assainissement : la commune d'Arronville et le SIARP (stations de Brignancourt, Chars, Commeny, Marines, Nucourt, Le Perchay, Santeuil, Us).

Les collectivités suivantes sont assistées pour l'instauration de leurs périmètres de protection de captages : SIE Source de Berval, Montgeroult, CA Cergy-Pontoise, Boissy-l'Aillierie, SIE Arronville-Berville.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB) :

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a approuvé son PPBE le 2 juillet 2019.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

Les communes concernées par le PEB de l'aéroport de Cormeilles en Vexin sont :

Cormeilles en Vexin, Montgeroult, Epiais Rhus, Génicourt, Courcelles sur Viosne, Boissy l'Aillierie.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Ableiges, Arronville, Boissy-l'Aillierie, Brignancourt, Chars, Commeny, Cormeilles-en-Vexin, Ennery, Epiais-Rhus, Frémécourt, Gouzangrez, Grisy-les-Plâtres, Haravilliers, Marines, Montgeroult, Moussy, Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Pontoise, Santeuil, Theuville, et Vallangoujard.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

- Collectivités signataires : SIARP, commune de Pontoise
- Acteur souhaitant signer la charte : Ass les Z'Herbes Folles

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Nom du bénéficiaire	Objet de la subvention	N° délibération	Date de la délibération	Montant de la subvention
SIE Val de Viosne	Travaux et études de maîtrise d'oeuvre pour l'équipement et le raccordement du nouveau forage de Theuville, la création d'une usine de traitement et des ouvrages de stockages associés, et la création d'un nouveau réseau d'eau potable sur la commune de Theuville.	2-14	14/09/2020	349 089,30 €
SIAEP Vexin Ouest	Maîtrise d'oeuvre et travaux de sectorisation sur le territoire du SIAEP Vexin Ouest	2-12	08/06/2020	33 656,89 €
SIEVA	Etude de l'impact de la méthanisation sur la ressource en eau et estimation du gisement en vue d'un projet de méthaniseur dans le Vexin	2-09	03/02/2020	3 665,56 €



5 - INFRASTRUCTURES

En mars 2020, le confinement lié à l'épidémie de la COVID 19 a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte 4 en annexe)

5.2 Opérations en études

Génicourt – RD 79

La ville de Génicourt souhaite qu'un aménagement de sécurité soit réalisé en sortie du village en direction de Livilliers. Par ailleurs, la ville envisage l'implantation d'une boulangerie dans "la maison blanche" (le long de la RD 915).

Les services du Conseil Départemental (Direction des Routes) seront consultés au titre de la sécurité sur la RD 915 et des éventuelles modifications du plan de circulation au sein de la commune.

Vallangoujard – RD 64

Sécurisation de la RD 64 entre la rue du Moulin et la sortie de village. Cette Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 de 450 000 € TTC (enveloppe complémentaire demandée au budget 2021) comprend la création d'un trottoir avec chicanes. Les travaux sont prévus en 2021 et en 2022.

Ableiges – Aménagement du carrefour RD14 - RD28

Ce projet vise à aménager le carrefour actuel entre la RD14 et la RD28 qui est géré par des STOP. Compte tenu du trafic rencontré, notamment en terme de poids-lourds, et de la proximité immédiate de la sortie de la RD14, il est envisagé d'aménager le carrefour actuel en giratoire. Le giratoire aura un rayon comparable à celui présent au Sud et créé au début des années 2000, soit 29 mètres de rayon.

Des aménagements spécifiques seront créés en faveur des circulations douces afin d'assurer des cheminements apaisés vers la Villeneuve-Saint-Martin.

Le projet, estimé à 2,5 M€ HT, pourrait démarrer en travaux au cours du second semestre 2021.

Pontoise - RD 14

Conformément aux engagements pris par la Région dans le cadre de sa politique incitative pour la réalisation d'aménagements cyclables provisoires dans le cadre du déconfinement (crise COVID-19) et en tant que gestionnaire de la RD 14 en traversée de l'agglomération de Cergy-Pontoise (Saint-Ouen l'Aumône, Pontoise et Cergy), le Département a conçu et fait réaliser les aménagements cyclables provisoires (Coronapistes), en concertation avec les collectivités locales. Opération inscrite au Plan Vélo régional.

L'évolution des aménagements réalisés en 2020 sera étudiée en 2021.

Ableiges – RD28

Aménagement de sécurité au niveau de la mairie pour sécuriser les écoliers. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2020 d'un montant de 76 500 € TTC.

Ableiges – RD38

Réaménagement du giratoire en entrée d'agglomération (côté Courdimanche). Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 150 000 € TTC.

Bréançon – RD190

Réaménagement de l'accès à l'école. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2020 d'un montant de 76 500 € TTC.

Bréançon – RD190

Réaménagement au droit de la mairie. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 150 000 € TTC.

Haravilliers – RD188

Réaménagement du carrefour RD188 et route de Theuville. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 150 000 € TTC.

Marines – RD28

Sécurisation à proximité de l'école en réaménageant l'entrée de la commune au niveau de l'ouvrage d'Art afin d'adoucir les vitesses. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2020 d'un montant de 76 500 € TTC

Neuilly-en-Vexin – RD28

Aménagement de sécurité en traversée du village. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 200 000 € TTC.

Us – RD 28 / R D66

Réaménagement du carrefour avec la Chaussée Jules César. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 100 000 € TTC.

5.3 Opérations réalisées sur RD

Pontoise - RD 14

Conformément aux engagements pris par la Région dans le cadre de sa politique incitative pour la réalisation d'aménagements cyclables provisoires dans le cadre du déconfinement (crise COVID-19) et en tant que gestionnaire de la RD14 en traversée de l'agglomération de Cergy-Pontoise (Saint-Ouen l'Aumône, Pontoise et Cergy), le Département a conçu et fait réaliser les aménagements cyclables provisoires (Coronapistes), en concertation avec les collectivités locales. Les aménagements de cette Opération, inscrite au Plan Vélo régional, ont été réalisés en 2020.

Livilliers – RD 79

Création d'aménagements de sécurité en traversée de village. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 50 000 € TTC. Les travaux ont été réalisés au 4^{ème} trimestre 2020.

Génicourt / Grisy-les-Platres / Haravilliers – RD 22

Sécurisation d'itinéraire. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 160 000 € TTC.

Grisy-les-Platres – RD 22

Aménagement de sécurité en traversée de commune. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2016 d'un montant de 100 000 € TTC. Étude réalisée début 2020, une première phase de travaux devrait avoir lieu début 2021, et la deuxième courant été 2021.

Le Perchay – RD 51 / RD 66

Sécurisation du carrefour. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 150 000 € TTC.

Us – RD 169

Aménagement de sécurité en entrée de ville au niveau du cimetière. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 60 000 € TTC.

Opérations diverses :

Il a été réalisé sur l'année 2020

- 16 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 21 116 m pour un montant de 2 173 690,00 € TTC
- 2 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 229 873,11 € TTC.

5.4 Opérations prévues

Pontoise – RD 915 – Réfection du Viaduc de la Viosne

Le Viaduc de la Viosne a été construit en 1971. Son profil en travers est à 2 voies par sens limitées à 90 km/h avec de larges trottoirs de part et d'autre. Ses appareils d'appuis sont d'origine.

Le but de cette réfection est de vérifier le pont afin de changer ses appareils d'appuis, de reprendre l'intégralité de la superstructure de l'ouvrage et de réparer les aciers apparents ainsi que d'améliorer les dispositifs d'évacuation des eaux de ce dernier.

Les travaux d'un montant de 2,1 M€ HT démarreront au 2^{ème} trimestre 2021.

Brignancourt – RD 159

Aménagement de sécurité en traversée d'agglomération. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 140 000 € TTC suite à la demande de la commune. Les travaux ont été décalés en 2021.

Chars – RD 915

Aménagement de sécurité autour du passage à niveau. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 200 000 € TTC.

Pontoise – RD 14

Amélioration de la desserte piétonne au collège Simone VEIL. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2019 d'un montant de 76 500 € TTC.

Pontoise – RD 14

Sécurisation du carrefour RD 14 / rue du Général Schmitz. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 100 000 € TTC.

Pontoise – RD 4

Création d'aménagement de réduction de vitesse et de stationnement. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 75 000 € TTC.

Us - RD 28

Sécurisation de la traversée des piétons face aux terrains de tennis dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2017 d'un montant de 80 000 € TTC. Les travaux initialement prévus en 2020 seront à coordonner avec le syndicat local suite à un projet communal de renforcement du réseau d'eau vers Ableiges.

Pontoise / Osny – RD 915

Remise à niveau de la signalisation directionnelle entre le Boulevard de l'Oise à Cergy et la Demi-Lieue à Osny. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 100 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Vallangoujard – RD 64

Requalification de la rue de Marines, Section 2/2. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 de 700 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Vallangoujard – RD 927

Création d'un système d'assainissement au niveau du haras. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 de 160 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Génicourt – RD 915 / RD 79

Sécurisation du tourne à gauche et création d'une contre allée pour éviter le conflit entre les différents usagers. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 de 300 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Génicourt – RD 79

Aménagement de sécurité en traversée de la commune. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 de 50 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Haravilliers – RD 188

Aménagement de sécurité pour circulation douce. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2021 de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Moussy – RD 159

Aménagement de sécurité en traversée de la commune. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 de 80 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Nucourt – RD 174 / RD 206

Aménagement du carrefour. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 de 150 000 € (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte covid

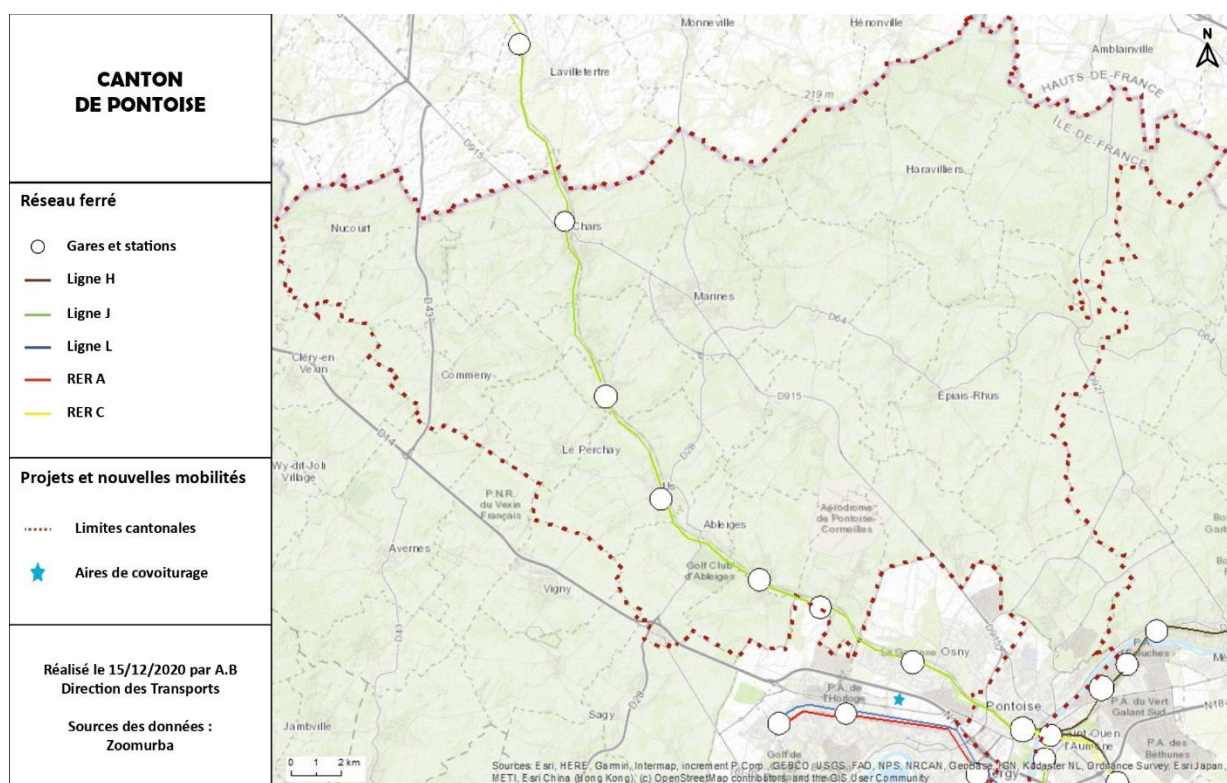
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire



Le RER C

Le RER C est la ligne la plus complexe d'Île-de-France avec 7 branches différentes, desservant tous les départements sauf la Seine-et-Marne.

La branche nord compte 85 000 voyageurs par jour pour plus de 540 000 sur l'ensemble de la ligne.

Le matériel roulant (rames de deux niveaux) est en cours de rénovation "mi-vie". Il n'y aura pas de nouveau matériel roulant avant 2030/2033.

En 2019, le taux de ponctualité de la branche nord (Pontoise – Avenue du Président Kennedy) est de 88 %, en dessous de l'objectif contractuel fixé à 93 % par Île-de-France Mobilités.

Sur le nord de la ligne, depuis mi-décembre 2019 (dans le cadre du service annuel 2020) les missions Montigny-Beauchamp et Pontoise ont été inversées en pointe de matinée, du lundi au vendredi, afin de rééquilibrer la charge des trains et d'offrir ainsi plus de confort aux voyageurs, sachant que jusqu'à cette date, les trains de Pontoise étaient deux fois plus chargés que les trains de Montigny-Beauchamp.

Cette meilleure répartition de la charge devrait permettre de faire face à l'arrivée de la ligne 14 à Saint-Ouen (inaugurée le 14 décembre 2020), qui créera une hausse de fréquentation sur la branche nord (plus de 30 %). En effet, le RER C permettra une correspondance avec la ligne 14 du métro automatique en gare de Saint-Ouen, à 16 min de trajet de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Par ailleurs, les services du Département restent dans l'attente des conclusions d'une étude pour permettre d'effectuer des navettes entre Pontoise (ou Montigny-Beauchamp) et Avenue Henri-Martin, grâce à la création d'une aiguille de retournement. Le projet consiste à ajouter 2 aiguilles pour améliorer ou rendre possible (selon la voie) le retournement des trains. Cela permettrait d'injecter plus de trains sur cette section, sans être tributaire des aléas des branches sud de la ligne. Plus de 80 % des voyageurs de la branche nord s'arrêtent avant la station Avenue Henri-Martin dans Paris.

Citons par exemple le dernier incident qui a fortement perturbé le RER C et qui aurait probablement pu épargner la branche nord si l'aiguille Henri Marin avait fonctionné : lors d'une opération de manutention menée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, une poutre s'est effondrée sur les rails du RER C. Cet incident a bloqué la circulation du RER C principalement sur les branches sud mais le trafic des trains de la branche nord Pontoise – Avenue du Président Kennedy a été également affecté (perturbations et baisse de l'offre).

La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors

La ligne J6 comporte un tronçon commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronçon commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- densifier l'offre dans le tronçon commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains,
- améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de – 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

Correspondance avec la ligne 15 ouest

A horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

La ligne H

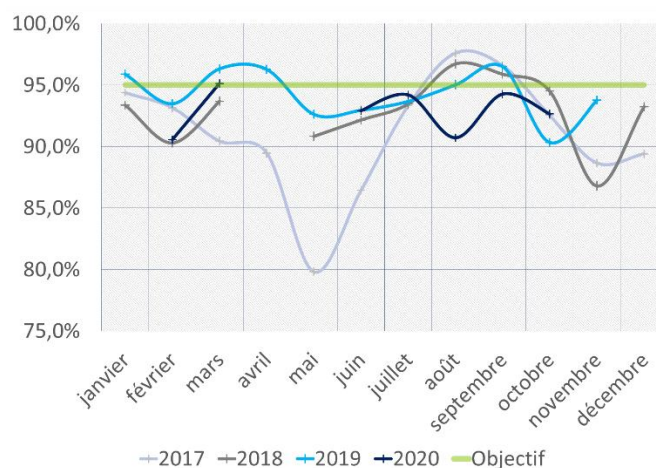
La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023. Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay). 120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».



Évolution taux de ponctualité – Source : SNCF

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	↗
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	↗

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement

Calendrier des travaux – Source SNCF

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée Départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Vexin (RATP Dev et Transdev)

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, les opérateurs et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et les opérateurs) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 5,4 M€ HT (valeur 2019) par an pour le réseau Vexin.

Ce réseau est composé de 23 lignes exploitées par Ceobus et Timbus filiales de RATP Dev et Transdev.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus)

Depuis le 6 mai 2019 ont été renforcées :

- La ligne 95-08 (Marines/Cergy)
 - ⇒ Ajout de 23 courses en semaine et 6 courses le samedi.
 - ⇒ Création de courses plus directes vers l'agglomération de Cergy, sans passer par Pontoise.
- La ligne 95-05 (Ennery/Cergy)
 - ⇒ Ajout de 28 courses en semaine et 10 courses le samedi.
 - ⇒ Création de courses plus directes vers l'agglomération de Cergy, sans passer par Pontoise.

Depuis le 11 juin 2019 :

- Un nouveau transport à la demande (TAD) de type zonal a été créé sur le secteur est du Vexin.
 - ⇒ Le système caractérisé par 4 zones permet des voyages du lundi au samedi en heures creuses sur un secteur dépourvu en offre bus.
 - ⇒ Le TAD propose 1 à 2 aller-retour par jour sur un pôle de centralité structurant pour le territoire (Marines, Osny centre-commercial, l'hôpital de Pontoise) et permet d'effectuer des correspondances avec la ligne 95-08, 95-05 et les lignes de l'agglomération de Cergy-Pontoise.
- Un transport à la demande (TAD) de type ligne virtuelle a été créé sur des lignes scolaires.
 - ⇒ Le TAD remplace 4 courses des lignes 95-31 (Arronville/Marines) et 95-32 (Berville-Marines) à destination du lycée de Chars pour les élèves très excentrés, améliorant ainsi leur temps de transport de 25 à 45 minutes.

Vallée de l'Oise (RATP Dev)

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 683 K€ HT (valeur 2019) par an.

Ce réseau dessert le canton avec 2 lignes, la ligne 95-07 (Jouy-le-Comte-Parmain/Valmondois/Auvers-sur-Oise/ Pontoise/Cergy), et la ligne 95-17 (Auvers-sur-Oise/Méry-sur-Oise/Saint-Ouen l'Aumône).

Réseau urbain de l'agglomération de Cergy Pontoise (Stivo)

Ce réseau est composé d'une vingtaine de lignes permettant de relier les 12 communes de l'agglomération dont Pontoise.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2017, c'est un total de 10 points d'arrêts qui ont été mis en accessibilité pour un coût total de 303 000 € dont en 2020, 6 points d'arrêts pour un montant total de 242 000 € sur les communes de Frémécourt, Corneilles-en-Vexin et Ableiges.

6.1.4 Nouvelles mobilités

Expérimentation de covoiturage Covoit'ici

En 2016, une expérimentation a été mise en place pour permettre, sans réservation, de pratiquer du covoiturage, à travers le dispositif Covoit'ici. Le Département du Val d'Oise a ainsi installé 5 stations (Cergy-Préfecture, Osny, Magny-en-Vexin, Chars, Marines) sur le territoire, qui constituent deux lignes de covoiturage : Magny – Cergy et Chars – Marines – Cergy. Entre 2016 et 2018, le dispositif a permis de réunir 3 000 inscrits et d'effectuer 1 000 demandes de covoiturage spontané sur les différents canaux (bornes, application mobile...).

Avec l'impulsion du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français et des collectivités locales, le réseau s'est développé récemment sur les lignes historiques (nouvelles stations installées) et un déploiement de nouvelles lignes est en cours sur le territoire de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes.

L'expérimentation initiée par le Département s'est terminée fin 2019. Bien que n'étant plus aujourd'hui lié par convention avec Ecov, le Département a souhaité accompagner la finalisation du déploiement du matériel sur les réseaux Covoit'ici du Vexin et la mise en place des conditions de leur exploitation complète en 2021 par l'octroi d'une subvention de 25 000 € au PNR du Vexin français.

Expérimentation de covoiturage Coup d'Pouce

Deuxième expérimentation de covoiturage lancée en décembre 2017 avec Ecov, dédiée au rabattement sur la ligne de bus 95-04 (Magny-en-Vexin/Cergy) pour des communes situées à proximité de la RD14 (< 5 km) et n'ayant pas ou peu d'offre bus.

Service sans inscription et gratuit, le dispositif est constitué d'une borne d'appel permettant de déclencher un panneau à messages variables qui informe le conducteur circulant sur l'axe qu'un passager souhaite covoiturer.

2 lignes de covoiturage ont été mises en service : Nucourt-Cléry-en-Vexin/Vigny-Longuesse.

Ce service étant lié au dispositif Covoit'ici (dont le conventionnement avec Ecov a pris fin en 2019), les conditions de maintien et de pérennisation restent à étudier.

6.1.5 Aides aux usagers

Forfait Améthyste

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64 % de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité

Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers)
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens)
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

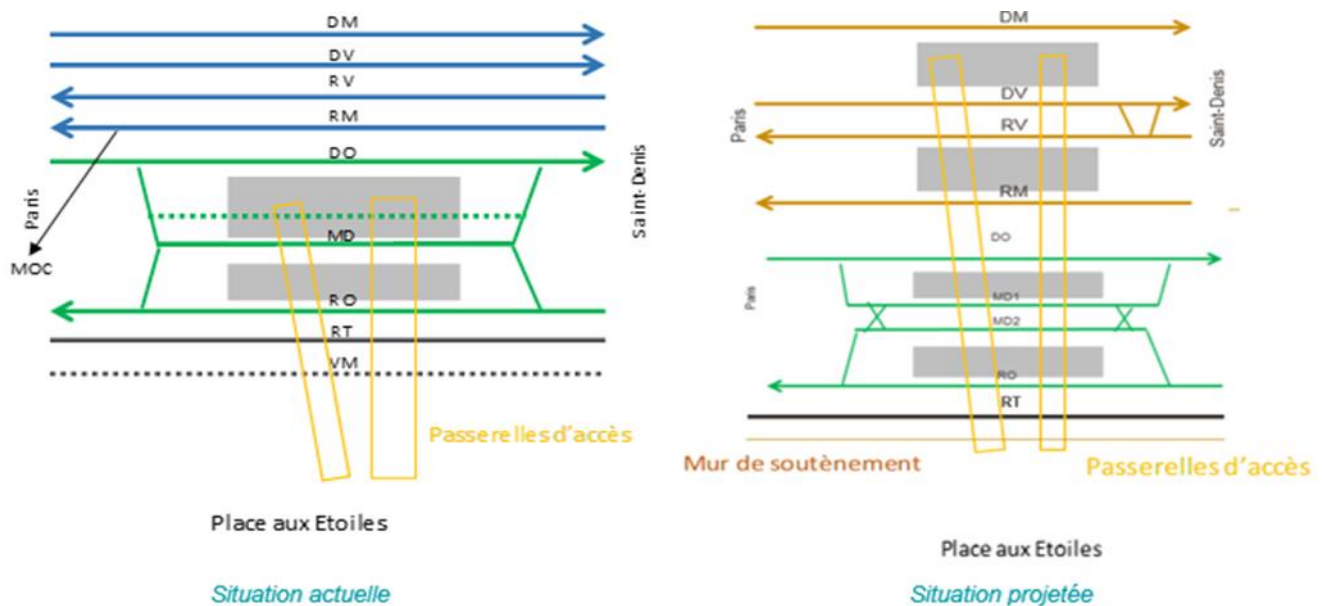
La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30 %, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet. La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- l'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- la possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- l'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- la prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- l'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsoult DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsoult A noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire.</p> <p>L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet.</p> <p>La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – *Source SNCF*

6.2.2 Réseau tramway et tram-train

Le tramway express T13

Le Tram 13 express (anciennement appelé Tangentielle Ouest) est un projet de nouvelle liaison ferroviaire de desserte des pôles structurants de l'Ouest francilien. L'objectif de ce projet est de favoriser les déplacements de banlieue à banlieue. Il permettra d'assurer le maillage avec le RER A au nord et le RER C au sud.

Le projet comprend plusieurs phases :

- Phase 1 : de Saint-Cyr RER C à Saint-Germain RER A (mise en service fin 2021) ;
- Phase 2 : de Saint-Germain Grande Ceinture à Achères Ville RER A via Poissy.

Une troisième phase du T13 prévoit le prolongement vers Cergy-Pontoise.

Le Département a demandé par courrier en février 2018 à Île-de-France Mobilités (dans le cadre de l'enquête publique complémentaire de la phase 2) d'engager les études de cette troisième phase, mais celles-ci n'ont pas démarré. En juillet 2019, les services du Département ont rencontré les équipes de la Région qui avaient suggéré que le Département prenne la maîtrise d'ouvrage des études, compte-tenu des difficultés de mobilisation des équipes SNCF. Ce n'est pas envisagé pour le moment.

6.2.3 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie (cf. cartes des futurs bassins annexe n°).

Le canton sera concerné par 2 bassins, la ville de Pontoise sera placée dans le bassin couvrant l'agglomération de Cergy-Pontoise (bassin n°2) et le reste des communes du canton dans le bassin couvrant le territoire du Vexin (bassin n°1).

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation des futurs contrats est envisagée pour le 1^{er} septembre 2021.

Requalification du pôle gare de Cergy-Préfecture

Projet lancé en 2014, la reconfiguration du pôle gare de Cergy-Préfecture porte à la fois sur le bâtiment voyageur SNCF, sur la gare routière et le parvis. Elle s'inscrit dans un projet plus global de requalification du Grand centre de Cergy-Pontoise. Cette opération vise notamment à améliorer l'accessibilité et la lisibilité du pôle de transport.

Le projet de requalification du pôle gare prévoit un réaménagement complet de l'axe pour améliorer les circulations bus, piétonnes et cycles. Le coût de cette opération est de 17,1 M€ HT. Le Département participe aux études et travaux à hauteur de 1,305 M€ au regard des différents enjeux départementaux de ce pôle majeur de correspondance (Cergy-préfecture fait partie des 5 gares les plus fréquentées du Val d'Oise).

Les études projet (PRO) ont permis d'approfondir certains choix techniques et de répondre à des points d'attention qui avaient été émis par le Département notamment sur la capacité du pôle (en ajoutant 2 postes à quai sur l'avenue Bernard Hirsch) et les conditions de correspondance entre le train et les lignes interurbaines pour les voyageurs (notamment en regroupant les lignes par bassin d'origine).

Pour poursuivre la réalisation du projet, la convention de financement de la seconde phase de réalisation (REA 2) a été adoptée par la Commission permanente du Département du 14 septembre 2020 (avec une participation du Département de 812 500 € - incluse dans la participation globale de 1,3 M€). Un démarrage des travaux est prévu début 2021 pour une finalisation des travaux à l'horizon mi-2023.

6.2.4 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...)
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo

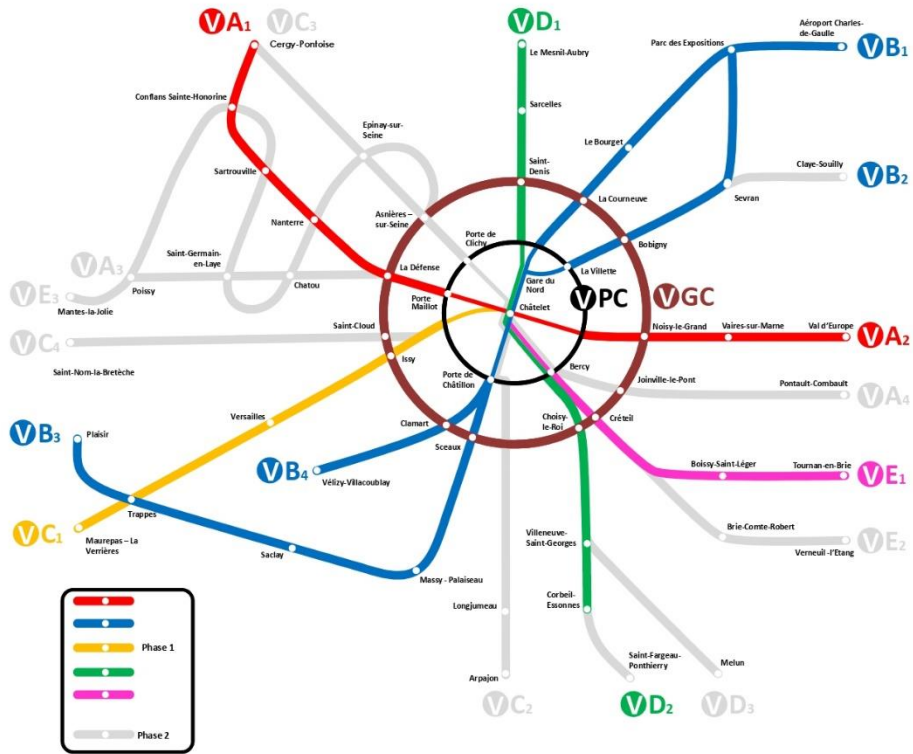
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

**7.1 Maternelles et élémentaires**

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Ableiges	-	0	1	67	1	0	0
Arronville	-	0	0	0	1	0	0
Le Bellay-en-Vexin	-	0	0	0	0	0	0
Berville	-	0	1	51	0	0	0
Boissy-l'Aillerie	1	69	1	128	0	0	0
Bréançon	-	0	0	0	1	0	0
Brignancourt	-	0	0	0	1	0	0
Chars	1	83	1	131	0	0	0
Commeny	-	0	0	0	1	0	0
Cormeilles-en-Vexin	-	0	0	0	1	0	0
Courcelles-sur-Viosne	-	0	0	0	0	0	0
Ennery	1	102	1	180	0	0	0
Épiais-Rhus	-	0	0	0	1	0	0
Frémécourt	-	0	0	0	1	0	0
Génicourt	-	0	1	49	0	0	0
Gouzangrez	1	37	0	0	0	0	0
Grisy-les-Plâtres	-	0	0	0	1	0	0
Haravilliers	-	0	0	0	1	0	0
Le Heaulme	-	0	0	0	0	0	0
Livilliers	-	0	1	47	0	0	0
Marines	1	141	1	274	0	1	660
Menouville	-	0	0	0	0	0	0
Montgeroult	-	0	0	0	1	0	0
Moussy	-	0	0	0	0	0	0
Neuilly-en-Vexin	-	0	1	0	0	0	0
Nucourt	-	0	0	0	1	0	0
Le Perchay	-	0	1	45	0	0	0
Pontoise	7	1062	7	1690	3	3	1 790
Santeuil	-	0	0	0	1	0	0
Theuville	-	0	0	0	0	0	0
Us	1	49	1	90	0	0	0
Vallangoujard	-	0	0	0	1	0	0

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Enseignement secondaire	4 collèges	2 450 collégiens
--------------------------------	------------	------------------

Commune	Collège	Effectifs Collège 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Marines	Les Hautiers	660	+ 3,12 %	556	- 2,80 %	48 174,00 €	2018
Pontoise	Jean-Claude-Chabanne	665	+ 12,71 %	490	- 3,73 %	62 067,00 €	2018
Pontoise	Nicolas-Flamel	589	+ 11,34 %	260	+ 6,12 %	87 768,50 €	2016
Pontoise	Simone Veil	536	+ 19,11 %	215	- 10,79 %	64 053,00 €	2017

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Marines	Les Hautiers	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u>	DEC	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 6 ^e SEGPA 5 ^e SEGPA 4 ^e SEGPA	390 élèves
		➤ Projet « Au fil des Arts, du geste au corps »			
		Culture*	DAC	3 ^e	26
		➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles			
➤ 999, l'envers du décor – Mission musiques actuelles	DEC	4 ^e et 3 ^e	6		
		Prévention du décrochage scolaire			
		➤ Accompagnements personnalisés d'élèves			

Pontoise	Jean-Claude-Chabanne	Appels à Projets			
		<u>Appel à projet Art et culture :</u>	DEC	5 ^e	56
		➤ Projet « Du château-fort à l'enluminure, à la découverte du Moyen-âge ! »	DEC	Tout niveau	12
		➤ Projet « L'ULIS sur les planches »	DEC	6 ^e	57
		➤ Projet « Le conflit comique contre les discriminations et le sexisme »	DEC		
		Climat scolaire			
➤ Silence on lit !	DAC				
Culture*					
➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles	DAC	5 ^e	26		
➤ Maison du docteur Gachet - Sur les pas de Van Gogh et des impressionnistes	DAC	6 ^e	21		
➤ Ateliers d'audiodescription - Mission Image et Cinéma	DEC	4 ^e et 3 ^e	30		
Lien collégiens – monde professionnel					
➤ Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels					
Pontoise	Nicolas-Flamel	Appels à Projets			
		<u>Appel à projet Art et culture :</u>	DEC	5 ^e et 3 ^e	75
		➤ Projet « Danse avec elles. »			
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u>	DEC	4 ^e et 4 ^e SEGPA	145

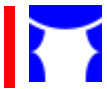
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Sensibilisation à la justice des mineurs » 	DEC	4 ^e	28
		<p>Jeux Olympiques et Paralympiques 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des « Classes olympiques Sciences et Sport » 	DAC	6 ^e SEGPA 5 ^e SEGPA	32
		<p>Culture*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Art contemporain dans un monument historique - Abbaye de Maubuisson : x2 	DEC	4 ^e SEGPA	12
		<p>Lien collégiens – monde professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pack Collèges-Entreprises 	DEC	4 ^e	15
		<p>Sciences et nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Clubs UniverCité - les Petits Débrouillard 			
Pontoise **	Simone Veil	<p>Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Tout un programme! entre archéologie, diamant et arts du spectacle vivant. » ➤ Projet « Fais pas genre ! » 	DEC	6 ^e , 4 ^e , 3 ^e et ULIS	210
			DEC	6 ^e , 4 ^e , 3 ^e et ULIS	210
			DEC	5 ^e	140
		<p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théâtre interactif : prévention des violences sexistes 	DEC	4 ^e et 3 ^e	1
		<p>Prévention du décrochage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnements 	DEC	3 ^e	14

		personnalisés d'élèves Lien collégiens – monde professionnel ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise Sciences et nouvelles technologies ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent	DJPS/D EC	4 ^e et 3 ^e	60 élèves
--	--	--	--------------	----------------------------------	-----------

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Chars	Lycée du Vexin	385
Pontoise	Camille Pissarro	1778

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020



8- CULTURE – LOISIRS

Le canton est marqué par une disparité importante entre la ville de Pontoise et une trentaine de communes rurales appartenant aux deux communautés de communes : Sausseron Impressionnistes et Vexin-Centre. Il s'ensuit une certaine attractivité culturelle vers les structures emblématiques de Pontoise : Théâtre des Louvrais géré par Points communs, festivals Baroque et Piano campus, cinéma Royal Utopia, etc. Néanmoins, ces dernières, et notamment Points communs et le festival Baroque, mènent aussi des projets dans le Vexin, en collaboration avec le Département, le Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF). Le festival d'Auvers essaime également sur ce canton.

L'offre culturelle qui émane de ce territoire rural est avant tout menée à l'échelle municipale, toutefois la CC Vexin-Centre est membre du Conservatoire du Vexin (syndicat mixte) qui touche l'ensemble de ses communes, ainsi que 10 autres (CC Vexin Val de Seine). Cette Communauté montre un intérêt pour la compétence culturelle, comme l'indique sa présence au sein du Laboratoire d'Usages, Culture, Art et Société (LUCAS) Val d'Oise, déclinaison d'une recherche-action nationale sur les coopérations culturelles entre départements et intercommunalités sous l'égide du Ministère de la culture et des Assemblées des Départements et des Communautés de France. La CC Sausseron Impressionnistes soutient une école de musique intercommunale aux côtés des villes de Mériel, Méry-sur-Oise et Frépillon. L'offre patrimoniale de la ville s'organise autour de ses deux musées - Tavet et Pissarro, ce dernier autour de la personnalité emblématique de l'Impressionnisme - et du Carré Patrimoine (CIAP-centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) créé à la suite de l'obtention du label national "Ville d'Art et d'Histoire" en 2006.

Aucune des 15 bibliothèques n'est intercommunale, elles sont toutes municipales (8) ou associatives (7), avec une présence importante de bénévoles.

Il faut souligner néanmoins l'existence du Conservatoire du Vexin qui est une première base intercommunale sur laquelle s'appuyer pour éventuellement développer d'autres projets artistiques, à l'avenir. Le PNRVF affirme progressivement la volonté d'être un partenaire incontournable des projets artistiques et culturels de son territoire d'implantation. Depuis 2018, il s'engage aux côtés de la DRAC IDF et du Département dans des projets artistiques au long cours avec les habitants.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir le Conservatoire du Vexin pour un montant de 19 175€.

8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires au "Royal Utopia" de Pontoise. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Pact en Vexin : la Direction de l'Action culturelle assure la programmation des films diffusés par l'association sur l'ensemble du Vexin français et, notamment, dans le canton de Pontoise pour une

quinzaine de projections par an. Il s'agit à chaque fois de films en partie tournés sur ce territoire. Sans incidence financière.

3 - "Royal Utopia" de Pontoise (mono écran), classé art & essai. Membre du réseau départemental "Ecrans VO" soutenu par le Conseil départemental. Une réflexion est menée actuellement avec la ville sur l'avenir de cette salle qui fêtera en 2022 ses 30 ans.

4 - Le Vexin n'étant pas doté de salle de cinéma, cinq communes rurales - Chars, Épiais-Rhus, Marines et Pierrelaye - font appel à l'association "Ciné rural 60" pour organiser des projections de films dans des salles communales. Afin de maintenir cette offre cinématographique qui a fidélisé un public de proximité, une subvention de 400 € a été attribuée en 2020 à la commune d'Épiais-Rhus. L'adhésion de Chars et Marines est prise en charge par la CC Vexin-Centre.

8.3 Spectacle Vivant

Compagnie de spectacle professionnelle :

"La Diane française" est un jeune ensemble fondé en 2017, avec pour objectifs de faire revivre et diffuser la musique de patrimoine au plus large public et, en particulier, de la transmettre aux plus jeunes. Le répertoire concerné s'étend du XVII^{ème} siècle à la création contemporaine.

Pour sa 2^{ème} année de résidence au Festival Baroque de Pontoise, "La Diane française" propose une programmation de concerts dans le cadre de la saison 2020-2021 du festival ainsi que des actions pédagogiques. Une partie de la subvention départementale versée au Festival Baroque (10 000 € sur 80 000 €) est fléchée sur ce projet. Une subvention départementale de 10 000 € est également versée directement à l'ensemble. Cette résidence s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord entre le Conseil départemental et la DRAC Ile-de-France

En parallèle des concerts, les musiciens de l'ensemble réalisent un important travail de sensibilisation du jeune public et des publics dits "empêchés" :

- des interventions dans les écoles élémentaires et collèges de Pontoise, au Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise, et auprès d'un public de migrants
- mais aussi un concert de musique de chambre en établissements pour personnes âgées et un projet participatif de création en milieu carcéral à la Maison d'arrêt du Val d'Oise ;

Au cours de la première année de résidence de "La Diane française" (2019-2020), ce sont sept écoles différentes et une quinzaine de classes qui ont été touchées par les actions scolaires.

Lieux de diffusion :

PONTOISE

Salle Le Dôme (450 places). La programmation culturelle 2019/2020 se poursuit sur les mêmes axes que les 2 dernières années : accompagnement de groupes avec le dispositif Décibels, programmation, scènes ouvertes, hors les murs dans le Vexin, partenariats.

Points Communs - Nouvelle Scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise

Né le 1^{er} janvier 2018 du rapprochement entre le Théâtre 95 et l'apostrophe, cet équipement est l'unique "Scène nationale" du département, label attribué par le Ministère de la culture à des lieux de production et de diffusion de la création contemporaine qui participent au développement culturel de leur territoire en assurant une présence artistique auprès des habitants. En regroupant les deux scènes historiques, il s'agissait de faire rayonner ce grand pôle de diffusion et de création pour le Val d'Oise et l'Ouest francilien. La nouvelle directrice, Fériel Bakouri, est arrivée en août 2017 pour porter un projet tourné vers l'innovation artistique et le développement d'une relation forte au territoire et à ses publics.

En 2018, 167 représentations ont attiré près de 37 000 spectateurs. Un des enjeux du projet est d'attirer de nouveaux publics. Cette volonté doit s'incarner au travers de nouvelles formes de relations aux habitants, de rencontres avec les artistes associés, de projets participatifs, de temps forts ponctuant la saison, de l'utilisation de l'espace public et de l'élargissement des collaborations avec des partenaires de tous secteurs, y compris du milieu rural.

Festivals et saisons de concerts :

PONTOISE

Festival Piano Campus soutenu en 2020 pour sa rencontre internationale de piano à hauteur de 25000€. L'association Piano Campus-Aeuropaa organise à Pontoise depuis 2002 le concours international "Piano Campus" qui s'adresse à de jeunes pianistes de haut niveau, âgés de 16 à 25 ans. L'organisation de ce concours est un véritable tremplin pour les jeunes lauréats, visant à créer du lien avec les professionnels invités et à développer leur carrière. En parallèle, cette manifestation se distingue par son offre de concerts, pour la plupart gratuits, donnés par les jeunes lauréats des éditions précédentes et par ses actions de sensibilisation à destination du jeune public. Le Président de l'association, Pascal Escande, assure la direction artistique bénévole du festival.

Festival baroque de Pontoise : festival d'envergure départementale soutenu en 2020 à hauteur de 80 000 €, soit 70 000 € pour la programmation du festival et 10 000 € pour la résidence artistique de l'ensemble "La Diane Française". Dédié à la diffusion, à la production et à la sensibilisation, il contribue à la redécouverte du patrimoine musical des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, en lien avec les autres arts baroques comme la danse, la poésie et le théâtre. Il s'entoure d'ensembles musicaux spécialisés, français et internationaux, qui interprètent les répertoires profanes et sacrés avec des instruments d'époque. Pascal Bertin le nouveau directeur a pris ses fonctions en juin 2018.

Saison d'orgues de l'association « Les Heures musicales » de Pontoise soutenue en 2020 à hauteur de 660 €. L'association "Les heures musicales de Pontoise" a pour but la valorisation et le rayonnement des orgues de Pontoise et de sa région, afin de faire de l'orgue un instrument vivant. "La Saison d'Orgue à Pontoise" présente des interprètes confirmés ou de jeunes talents prometteurs lors de concerts programmés un dimanche par mois dans la Cathédrale Saint-Maclou.

Festivals et réseaux départementaux :

VALLANGOUJARD, membre du Festival d'Auvers.

MARINES et PONTOISE, membres du Festival Jazz au fil de l'Oise.

8.4 Musées

Pour rappel, le musée Tavet est fermé pour des travaux de restructuration. Sa réouverture est prévue à l'automne 2021.

Une subvention d'un montant de 221 703 € a été votée par délibération n° 2-13 du 3 février 2020. La programmation des expositions est donc suspendue.

De ce fait, l'année 2019 a été marquée par deux projets d'éditions :

- "La donation Léo Brauer au musée de Pontoise" propose la mise en valeur d'un nouveau fonds du musée qui devrait être exposé en 2021 (sous réserves de glissement de calendrier en raison de la pandémie).

- "La Vallée de l'Oise. Histoire de l'impressionnisme dans la Vallée de l'Oise" renouvelle et actualise la publication de 2007, tout en offrant une tribune aux musées voisins, via un travail en réseau qui s'articule naturellement avec l'archipel touristique de la Vallée de l'Oise. L'ouvrage sera d'ailleurs diffusé par les trois offices de tourisme de la Vallée de l'Oise.

Ces deux projets, d'un montant total de 17 456,20 €, ont été subventionnés à hauteur de 4 377 €.

Pour 2020, l'exposition "Les mille et une nuits de Manzana Pissarro" (troisième fils de Camille Pissarro), qui est ouverte du 20 octobre 2020 au 10 janvier 2021, a pris la place de l'exposition initialement prévue sur les carnets de dessin de Ludovic-Rodo Pissarro (cinquième des sept enfants de Pissarro), qui est reportée à 2021.

Fréquentation 2020 : 2 700 visiteurs (musée Pissarro seul), soit une baisse d'environ 30% par rapport à 2019.

Mise en place d'outils numériques durant le confinement (visite virtuelle).

Préparation de l'exposition 2021 : "Vallée de l'Oise Impressionniste" dans le cadre de l'archipel touristique de la Vallée de l'Oise. L'ouvrage qui doit l'accompagner a été édité cette année.

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

CCSI

Communauté de Communes Sausseron impressionniste : école de musique intercommunale (235 élèves). Subvention 2020 : 5 558 € au titre de l'aide à la structuration. Cette école intercommunale est liée par convention aux communes de Mériel, Méry-sur-Oise et Frépillon depuis la disparition de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des impressionnistes.

MARINES

Conservatoire à rayonnement intercommunal du Vexin (ancien Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise – SIMVVO) : une subvention forfaitaire de 130 825 € a été votée en 2020, assortie d'une convention d'objectifs de trois ans. + 19 175 € dans le cadre du fonds de soutien. Nombre d'élèves : 459 en 2019/20. Ce conservatoire constitue un atout singulier pour la culture dans le Vexin. Il offre un service d'enseignement artistique spécialisé unique sur ce territoire rural et touche un nombre important de familles. Il intervient également fortement dans les territoires dans les domaines scolaires, périscolaire et d'animation artistique. Sa structure est un syndicat mixte composé de 11 membres depuis le 1^{er} janvier 2020 : la communauté de communes Vexin centre et les communes d'Ambleville, Arthies, Chaussy, Genainville, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Omerville, Saint-Claire-sur-Epte, Saint-Gervais et Wy-dit-Joli-village, soit un territoire couvrant 34 communes. A terme, le syndicat espère obtenir l'adhésion de la communauté de communes Vexin Val de Seine. Les cours se déroulent dans trois antennes situées à Magny-en-Vexin, Marines et Vigny. Une quatrième antenne est à l'étude dans le secteur de La Roche-Guyon. Suite au rattachement des anciennes antennes de Champagne-sur-Oise, Parmain et Presles au Conservatoire à rayonnement communal de Persan, le Département se montre attentif au recentrage de l'activité du Conservatoire du Vexin sur l'Ouest. L'objectif est de favoriser une nouvelle dynamique dans ce secteur, en conquérant de nouveaux publics. Le Département s'est engagé à soutenir financièrement le Conservatoire du Vexin dans la structuration de ses ressources pour accompagner cette nouvelle impulsion.

PONTOISE

École de musique associative Ensemble Harmonia de Pontoise (188 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 1 353 € pour la structuration pédagogique. Cette école de musique participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 15 bibliothèques publiques (17 sites) qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). 8 bibliothèques sont municipales et 7 sont associatives. 2 bibliothèques sont membres de RéVODOC (le réseau documentaire du Val d'Oise). 2 bibliothèques hors réseau : Arronville et Epiais-Rhus.

En 2020, 24 265 € (total) leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

La bibliothèque de Pontoise fait partie du réseau de lecture publique de Cergy-Pontoise, coordonné par une équipe d'agents de la CACP, avec les services réseau suivants : carte unique, gratuité, navette documentaire, portail commun avec services et ressources numériques, base informatique commune.

ABLEIGES	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	70 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	190 (16,54 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1000 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	322
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
BERVILLE	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	35 m ² (0,10 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	0
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
BOISSY-L'AILLERIE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	50 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	235 (12,99 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes
Projets	Projet de déménagement pour 2021 dans les anciens locaux de la poste
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	6750 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1778
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	3 (tapis de lecture, kamishibaï, outils numériques)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
CHARS	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	26 m ² (0,01 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	679 (31,70 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Projet de déménagement avec une nouvelle bibliothèque dans l'ancien presbytère pour 2021
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1100 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	51

Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
COMMENY	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	60 m ² (0,13 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	180 (38,71 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1460 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1172
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	6 (tapis de lecture, jeux vidéo)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
CORMELLES-EN-VEXIN	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	120 m ² (0,09 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	751 (54,46 % taux inscrits)
Ressources numériques	Consoles de jeux vidéo, tablettes
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	2860 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	2099
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (exposition numérique, jeux vidéo, tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
ENNERY	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	100 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	126 (5,20 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1000 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	371
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
GENICOURT	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	50 m ² (0,09 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	36 (6,84 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	392
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

GRISY-LES-PLATRES	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	30 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	60 (8,63 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1000 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	174
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	3 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
LE PERCHAY	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	22 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	126 (22,95 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	214
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
MARINES	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	123 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	743 (21,20 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes, liseuses, salon du numérique annuel
Projets	Nouvelle bibliothèque à l'Oratoire (sans date)
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	6600 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1541
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	3 (packs mobilier, valise musicale)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
NUCOURT	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	47 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	20 (2,79 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	700 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1166
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
PONTOISE	
Statut	Bibliothèque municipale (3 sites)
Surface	1903 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	3066 (10 % taux inscrits)

Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise)
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 9810 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	26
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	5 (machine à badges, pack mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	6
SANTEUIL	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	47 m ² (0.07 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	216 (32,53 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	850 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	40
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
VALLANGOUJARD	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	15 m ² (0,02 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	104 (16,77 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Déménagement pour 2021 dans un local d'environ 30 m ² (ancien corps de ferme)
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	945 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	386
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

8.7 Archéologie

BOISSY-L'AILLERIE

En juin 2020, dans l'église Saint-André, des niveaux archéologiques attribuables à des états anciens du bâtiment ont été mis au jour lors de travaux de restauration des sols. Le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a apporté son expertise.

ÉPIAIS-RHUS

En 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a participé à l'avant-projet de la reprise des recherches sur le site d'Épiais-Rhus. Il a aidé et transmis des informations pour une opération d'archéologie programmée de l'Université Paris Ouest Nanterre.

PONTOISE

En janvier 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a effectué une visite d'expertise et des relevés dans une cave en travaux d'un habitant du « Clos des Anglaises » à l'emplacement d'une ancienne abbaye bénédictine

Dans le cadre de travaux municipaux de construction d'un parking souterrain sous le « jardin de la ville », le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a assuré un suivi archéologique régulier au cours de l'année 2020.

En juillet 2020, un diagnostic archéologique a été réalisé par le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) à l'emplacement de la ZAC Bossut portée par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Les découvertes concernent le Néolithique, l'âge du Fer et la découverte inédite d'un four à chaux gallo-romain.

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

(Néant)

8.10 Education artistique et culturelle

CORMELLES-EN-VEXIN

En octobre 2020, 8 enfants de la MECS Le Renan ont suivi un stage en danse hip-hop mené par la compagnie MouvMatik. Durant une semaine, ils ont bénéficié de 10h de pratique artistique. Ce projet s'est conclu par une restitution devant l'ensemble des enfants et du personnel de l'établissement.

MARINES

Une résidence « Artiste au Collège », intitulée Migrations, a eu lieu au Collège Les Hautiers de Marines avec l'artiste Rose Coogan auprès d'une classe de 4ème, sur le thème de la forêt, de la graine à l'arbre et du sol au ciel. Le projet a été mené par l'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie (ARPE) du Département. La crise sanitaire a affecté le déroulement de cette résidence qui est reconduite en 2020/2021.

PONTOISE

Archéologie

Dans le cadre d'une résidence territoriale en milieu scolaire, soutenue par Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Ile-de-France et l'académie de Versailles, le SDAVO a mis en place une résidence d'archéologue auprès du collège Simone Veil et de l'Ecole Gustave Loiseau, impliquant quatre classes et leurs enseignants de novembre 2019 à juin 2020. Le projet a dû être interrompu en mars en raison de la Covid-19.

Une résidence « Artiste au collège »

Intitulée Musico Archéo – Echos des Origines, elle a eu lieu au collège Jean-Claude Chabanne auprès d'une classe de 6ème. Le collège a accueilli l'Ensemble Calliopée, dirigé par Karine Lethiec, pour une approche inédite, originale et sensible du patrimoine archéologique à travers le prisme du monde sonore.

“Collège au cinéma”

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, les collèges Simone Veil (86 inscrits – 168 entrées), Nicolas Flamel (89 inscrits – 155 entrées) et Jean-Claude Chabanne (54 inscrits – 103 entrées) de Pontoise se sont rendus au Cinéma "Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône pour les deux premiers trimestres scolaires.

Le collège Les Hautiers de Marines (90 inscrits – 85 entrées), éloigné des salles de cinéma participantes, a bénéficié de séances de cinéma "itinérant" proposées par l'association "Ciné rural 60" pour le premier trimestre scolaire.

Pour information, l'IME l'Espoir d'Ennery s'est inscrit au dispositif – 20 personnes, mais n'a pu participer aux séances de projection.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention de 8 000 € à l'"Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône et "Royal Utopia" de Pontoise. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 225 € à l'association "Ciné-rural 60", en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

Atelier cinéma

Atelier d'audio-description au collège Jean-Claude Chabanne de Pontoise. Les élèves créent une piste sonore décrivant les images qu'ils voient pour aider les malvoyants à comprendre le film. Subvention de 2 500 € à l'association "En aparté".

8.11 Territoires et action culturelle

1- Résidences artistiques en faveur du développement culturel du Vexin

De décembre 2019 à avril 2021, un collectif de trois architectes et un réalisateur, La Matière-Gija, rencontre des habitants du Vexin et de Cergy-Pontoise, 40 personnes ou familles environ, pour échanger avec eux sur le paysage vu de leur fenêtre. Les captations sonores et les images réalisées feront l'objet d'une exposition. Leur ambition est de faire surgir des représentations du paysage qui relient celui, protégé, du Vexin et celui, urbain, peuplé, de Cergy-Pontoise. Comment s'expriment les ruptures, les continuités, les complémentarités de ces territoires par le paysage intime ?

Dans un même temps, un second collectif, La Poursuite, constitué de deux artistes paysagistes, a arpenté le territoire du Vexin pour aller à la rencontre des habitants. De fil en aiguille, plus de 50 personnes ou familles ont répondu à leur invitation. A partir de leurs paysages, de leurs lieux d'habitudes ou préférés, de captations d'images, de sons et d'histoires, des fables cinématographiques, réunies dans un film de 30 minutes environ, racontent leur paysage projeté à l'horizon 2037 (échéance de la prochaine Charte du Parc Naturel Régional du Vexin français (PNRVF). La restitution de ces travaux se tiendra, si la situation sanitaire le permet, les 14 et 15 avril 2021 à l'Abbaye de Maubuisson et dans différents lieux du Vexin (Foyers ruraux, salles des fêtes).

Ces actions, nommées résidences-mission, ont été initiées par le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) avec le PNRVF en 2018. Elles ont pour objectif de faciliter les partenariats entre artistes et acteurs du territoire, notamment pour favoriser la participation des habitants aux missions du PNRVF. Les collectifs sont choisis par appel à projet. Pour ces résidences-mission, le Département a reçu 25 000 € en 2019 de la DRAC IDF dans le cadre du Protocole d'accord et a versé 25 000 € à chaque Collectif répartis sur 2019 (2x17 500 € = 35 000 €) et 2020 (2x7 500 € = 15 000 €).

2- Laboratoire d'usages, culture, art et société (LUCAS) et Communauté de communes Vexin Centre

Sous l'impulsion de la Fédération Arts Vivants et Départements, dont le Département est membre, le Ministère de la culture, l'Assemblée des Départements de France (ADF), l'Association des Communautés de France (AdCF), rejoints par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ont souhaité faire émerger une vision claire, prospective et partagée des coopérations culturelles entre Départements et Intercommunalités. Pour cela, un laboratoire, le LUCAS, est constitué de chercheurs des universités de Montpellier et de Nanterre, du Bureau des possibles et de l'agence Villes Innovations. Deux axes de travail lui sont confiés : une étude classique avec questionnaires, relayés par l'ADF et l'AdCF, pour capter le présent de ces coopérations et une expérimentation pour en imaginer l'avenir. Un appel à initiative a été lancé pour trouver quatre territoires constitués d'un département associé à au moins deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) prêts à se lancer dans l'expérimentation. Le Val d'Oise a été choisi, ainsi que la Nièvre, le Haut-Rhin et la Haute Loire.

Trente-quatre départements et soixante-neuf intercommunalités ont répondu au questionnaire.

Trois principaux constats ressortent de l'étude nationale : peu de coopérations (aller ensemble vers un même objectif) existent entre ces deux niveaux institutionnels dans le champ culturel, mais plutôt des collaborations (objectifs distincts pour une même action) ; les EPCI restent en majorité timides dans la mise en œuvre de politiques culturelles alors que les départements restent actifs notamment dans le croisement de leurs politiques publiques (social/culture, éducation/culture, etc.) et développent des

politiques innovantes ; les politiques culturelles semblent assez imperméables aux enjeux de transitions sociétales (écologiques, sociales, économiques, etc.).

Sur le Val d'Oise, un groupe projet a été constitué, composé de représentants des trois institutions partenaires (élus et techniciens) et de représentants de trois réseaux actifs sur les deux intercommunalités : les bibliothèques du Vexin, les foyers ruraux et les structures d'économie sociale et solidaire de Roissy-Pays de France. A partir d'une démarche de design de service, accompagnée par le LUCAS, des besoins ont été identifiés, des problématiques ont été formulées. Le 9 octobre 2020, un après-midi de construction de projets a été organisée au Département. Trente personnes ont été réunies, élus, techniciens, artistes venant de secteurs très variés (culturel, associatif, social, éducatif, numérique) en présence de chercheurs du LUCAS et de la Fédération. Les projets à construire, en réponse aux problématiques, devaient répondre à trois critères : avoir une dimension culturelle, susciter l'engagement de deux structures représentées, être réalisable dès 2021. Cinq pistes de projets sont nées de ce temps de travail. Trois remplissent les trois critères, deux proposent des méthodes d'approche pour inciter la contribution des habitants et l'autonomie des projets. Ces cinq pistes seront présentées aux trois partenaires institutionnels en janvier 2021 afin de définir une marche à suivre.

Les 10 et 11 décembre, un colloque national (en distanciel) a réuni 250 participants. Il a permis de mettre en regard les pistes de projets issues de méthodes d'intelligence collective sur les quatre territoires avec les constats de l'étude. Apparaissent de nouvelles formes de coopération possibles tenant compte des usagers et confiant à la culture un rôle de ferment d'initiatives. 5 000 € ont été versés par le Département à la Fédération Arts Vivants et Départements (accompagnement, formations, organisation des concertations entre les quatre territoires choisis) sur 2020.

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

8.13 Site majeur départemental

(Néant)



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 10% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 76% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 82% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages : 30 164€ (27 923€ en moyenne départementale)

Tableau des potentiels financiers des communes/habitants :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitants 2020
Ableiges	902 783	766
Arronville	596 568	879
Le Bellay-en-Vexin	172 874	723
Berville	291 567	812
Boissy-l'Aillerie	2 144 109	1 153
Bréançon	342 980	882
Brignancourt	212 917	995
Chars	1 760 389	822
Commeny	424 205	867
Cormeilles-en-Vexin	1 264 332	892
Courcelles-sur-Viosne	248 955	899
Ennery	3 034 691	1 199
Epiais-Rhus	573 805	884
Frémécourt	445 976	762
Génicourt	827 338	1 529
Gouzangrez	120 044	719
Grisy-les-Plâtres	595 611	835
Haravilliers	470 785	817
Le Heaulme	173 734	797
Livilliers	321 971	799
Marines	4 053 463	1 133
Menouville	70 632	1 139
Montgeroult	300 156	782
Moussy	105 208	785
Neuilly-en-Vexin	158 748	725
Nucourt	906 771	1 237
Le Perchay	390 876	709
Pontoise	39 867 260	1 259
Santeuil	524 179	765
Theuville	56 793	1 159
Us	1 244 521	924
Vallangoujard	733 709	1 152
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise	264 193 851	1 284
Communauté de communes Sausseron Impressionnistes	18 622 022	930
Communauté de communes Vexin Centre	23 595 081	923

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours

Ennery

Sur le territoire de cette commune, suite à l'extension du parc d'activités, il existe des terrains disponibles sur le parc d'activités des Portes du Vexin.

3 hectares de terrains encore disponibles, en lots de 1.500 m² à 15.000 m², sont en cours de commercialisation.

La commune propose, en outre, 2.000 m² d'ateliers locatifs et d'espace coworking.

Pontoise

ZAC Caserne Bossut

La création en cours d'un nouveau quartier entre la ville historique de Pontoise et le territoire de Cergy, prendra place sur le site d'une ancienne caserne militaire et des terrains de sports.

Sur 25 hectares, la ZAC offrira à terme de nombreux logements (181.000 m² environ), des surfaces pour activités tertiaire et commerciales (27.000 m² environ) et des équipements publics (12.000 m² environ).

Marines

Le parc d'activités « La Richarderie » ne dispose désormais plus de terrains disponibles.

Les parcs d'activités économiques

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
BOISSY-L'AILLERIE	ZA des Quatre Vents	6,705	
BOISSY-L'AILLERIE	Le Coudrier	9,205	
CHARS	Les Moulins de Chars	1,594	
CHARS	Les 9 Arpents	1,502	
CORMEILLES-EN-VEXIN	Les Terres Rouges	6,326	
ENNERY	La Chapelle Saint-Antoine	21,297	
ENNERY	Les Portes du Vexin	24,310	oui
GENICOURT	ZI des Fossettes	12,505	
HARAVILLIERS	ZAE	0,490	
MARINES	ZA des Carreaux	10,979	
MARINES	ZA de L'Isle	8,577	
MARINES	ZAC de la Richarderie	6,286	
MARINES	Le Grand Près	4,154	
NUCOURT	Griffine Enduction	9,065	
PONTOISE	Ampère / Saint-Martin	39,973	
US	ZA	13,169	
VALLANGOUJARD	ZAE	2,327	

Source : Institut Paris Région – CEEVO

Les entreprises importantes du canton

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
CLARINS	5 rue Ampère	PONTOISE	559	2042Z	Fabrication et conditionnement de produits de beauté corps et visage
FLEX-N-GATE	ZA les Carreaux	MARINES	340	2932Z	Fabrication de pièces et d'équipements pour automobiles (pare-chocs, groupe moto-ventilateur)
HERVE THERMIQUE	47 rue Ampère	ENNERY	257	4322B	Génie climatique et génie électrique. Installation, travaux rapides et entretien
TYCO ELECTRONICS FRANCE	1 rue Ampère	PONTOISE	250	2733Z	Fabrication de connexions électriques, électroniques et optiques et de composants passifs
GRIFFINE ENDUCTION	182 route de Paris	NUCOURT	237	1396Z	Fabrication de tissus enduits de vinyl et de polyuréthane, de feuilles expansées soudables pour les industries

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La **Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise** a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un **dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens**.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI de la CACP s'élève à **6,39 M€**, dont : 4,68 M€ en investissement (FEDER) et 1,71 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- l'**enveloppe FEDER** (investissement) est programmée à hauteur de 95 %.
- l'**enveloppe FSE** est programmée à hauteur de 93 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de Cergy :

- Création de La Turbine – Cergy
- Implantation d'un fablab (Labboite – Cergy)
- Des projets de rénovation du bâti résidentiel à Osny et à Pontoise
- Des projets d'insertion sociale et professionnelle portés par les associations du territoire

- Des projets d'inclusion et de formations visant à réduire les discriminations également portés par des associations

A ce jour, un total de 20 projets dont 14 projets FSE et 6 en FEDER ont été programmés.



10 - TOURISME

Le Conseil départemental a adopté une stratégie touristique pour la période 2017-2022 visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.



Sur l'archipel du Vexin les positionnements sont les suivants :

- Clientèle francilienne, familiale en excursion et courts séjours avec un enjeu de maximiser la consommation touristique sur le territoire : Positionnement sur le slow tourisme et l'itinérance (randonnée pédestre, cyclo, équestre).
- Clientèle internationale fluviale (La Roche-Guyon)

Soutien à 2 projets lauréats des Trophées de l'Innovation édition 2020

- Ville de Pontoise : parcours culturel à travers les sentes de la ville balisé par l'implantation de 12 reproductions de tableaux impressionnistes permettant de découvrir les lieux d'inspiration des peintres, en particulier de Camille Pissaro qui a vécu à Pontoise et l'a peint à de nombreuses reprises.
- **Projet soutenu à hauteur de 5 811,40 € soit 20 % des dépenses éligibles.**
- Mme Molland : création d'un gîte sur la Commune de Bréançon avec accueil cyclotouristes.
- **Projet soutenu à hauteur de 27 311,25 € soit 30 % des dépenses éligibles.**



11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11.1 Le Parc Naturel Régional

Situé sur les deux départements du Val d'Oise et des Yvelines, le Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin français s'étend sur près de la moitié du territoire départemental avec 78 communes valdoisiennes.

Toutes les villes du canton de Pontoise sont adhérentes au PNR Vexin à l'exception de Pontoise qui, avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, a le statut de villes-porte.

Depuis 2018, le Conseil régional d'Ile de France est signataire d'un contrat de Parc de trois ans, tripartite avec l'Etat et le PNR. Il prend à sa charge la participation financière qu'apportaient les départements au fonctionnement des syndicats mixtes d'aménagement et de gestion du Parc et à leurs programmes d'actions.

Cependant, considérant la nécessité d'assurer des actions spécifiques et de proximité sur le territoire valdoisien du PNR du Vexin français qui n'entreraient pas dans les priorités régionales, le Parc et le Conseil départemental du Val d'Oise se sont engagés dans une convention de partenariat et de financement bilatérale renouvelée chaque année depuis 2018.

Une subvention départementale de 100 000 € en crédits de fonctionnement a été votée lors de l'assemblée départementale du 28 février 2020.

Actions retenues	Crédits spécifiques Fonctionnement
Actions éducatives 2019 -2020 en direction des collèges du Val d'Oise	15 000 €
Organisation d'événements autour du vélo 2020	10 000 €
Présentation de l'exposition "partie de campagne"	20 000 €
Élaboration de guides ou fiches de conseil sur les aménagements et la qualité paysagère	25 000 €
Routes des paysages du Vexin	15 000 €
Valorisation des chartes paysagères "Observatoire des paysages"	15 000 €
Total	100 000 €

Dans le contexte de la crise sanitaire, certains projets ont dû être annulés mais les financements ont permis de réaliser des actions dans le cadre des vacances apprenantes, notamment pour une partie des fonds initialement prévus pour les actions éducatives et les événements vélos (sorties vélos familiales durant l'été).

Certaines actions ont été néanmoins menées : la poursuite de l'étude de mise en valeur de l'Atlas des Paysages du Val d'Oise et des chartes paysagères, le démarrage de fiches conseils sur les aménagements des espaces publics et l'achat du matériel pédagogique pour l'exposition « une partie de

campagne », reportée en 2021. Le financement du matériel pédagogique de cette action ayant été revue à la baisse au vu du contexte sanitaire, des fonds ont été alloués aux maisons du parc pour l'achat de matériel. Seule une opération n'aura pas pu être lancée, la route des paysages du Vexin.

La révision de la Charte a été lancée en 2018 sur le périmètre actuel auquel s'ajoutent huit communes des Yvelines situées au Sud du PNR, dans la vallée de la Seine (Bennecourt, Limetz Villez, Hardricourt, Moisson, Méricourt, Mousseaux, Rolleboise, Freneuse).

Le bilan et le diagnostic de la charte actuelle ont été réalisés sur l'année 2019. En 2020, le travail sur la rédaction de la nouvelle charte a été engagé et a permis d'établir quatre défis à inscrire dans la nouvelle charte :

- Défi n°1 : renforcer le vivre et le faire vivre ensemble pour un territoire de projets partagés.
- Défi n°2: protéger et restaurer le vivant et préserver les patrimoines.
- Défi n°3: promouvoir la sobriété et la résilience face au changement et dans un contexte de transition écologique.
- Défi 4 : assurer le développement d'un territoire dynamique, attractif et relié.

Malgré la crise sanitaire, la concertation avec la population et le travail avec les partenaires du PNR s'est poursuivi toute l'année.

11.2 Documents d'urbanisme

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cergy-Pontoise** a été mis en révision en 2016.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision (document non arrêté)	PLU en phase d'approbation
Livilliers Epiais-Rhus Marines Berville Neuilly-en-Vexin	Chars Santeuil	Pontoise Us Ménouville (carte communale)	Ennery Genicourt Vallangoujard

11.3 Grands projets en cours ou prévus :

Pontoise :

- **Quartier Bossut** : l'aménagement du quartier doit s'achever en 2025. À ce jour, un groupe scolaire avec centre de loisirs, une crèche, une résidence étudiante de 157 logements et plus de 600 logements en accession ou en locatif social sont livrés. L'opération immobilière autour de la cour d'honneur (700 logements) est en construction.

Maître d'ouvrage : communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. (Aménageur : SPLA Cergy-Pontoise Aménagement)

- **Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)** : Marcouville, quartier d'intérêt régional. Le contenu du programme est en cours d'élaboration.
- **Quartier de la gare** : rénovation de la gare et réalisation de 370 logements dont une résidence étudiante et une résidence sénior. Une dizaine de commerces, une crèche et une place publique sont également prévus. Les travaux ont démarrés fin 2017. La livraison est prévue en 2022.
Maître d'ouvrage : Eiffage – SNCF pour la gare.

Us : convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour la réalisation de logements, de commerces et de services dans un corps de ferme.



Grands projets à enjeu en cours ou prévus

CY Campus

CY Campus est le nom donné au projet d'envergure de Campus international de Cergy-Pontoise. Porté par une association qui réunit l'Etat, la Région, Département, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, les communes de Cergy, Neuville-sur-Oise et Pontoise, les établissements d'enseignement supérieur et la Caisse des dépôts, ce projet doit permettre de répondre à d'ambitieux objectifs, à l'horizon 2030 :

- Accueillir 40 000 étudiants
- Devenir le 3^e pôle universitaire francilien
- Figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales

Le développement de CY Campus s'appuie sur un campus urbain et un cadre de vie de qualité avec la proximité de l'Oise et l'Ile de loisirs.

Il s'organise en deux polarités principales :

- un pôle au centre de Cergy, avec notamment le renforcement de l'attractivité du parc "François Mitterrand : création de la nouvelle école CY Tech sur la parcelle Bernard Hirsch, transformation du Campus de l'ESSEC à travers l'opération ESSEC 2020, nouveau bâtiment de l'école nationale d'art, ... ; un travail sur la qualité de l'espace public et des cheminements entre les différents pôles du campus sera réalisé.
- la valorisation des berges de l'Oise, entre l'Ile de loisirs de Cergy et l'université de Neuville-sur-Oise en s'appuyant sur les implantations existantes. Un groupe de travail dédié débutera en janvier 2021.

Au-delà du développement des bâtiments universitaires, l'Association CY Campus mène des études sur l'offre de services à destination des étudiants et chercheurs : logements, mobilités, restauration, équipements sportifs ... dans une approche de développement et impliquant autant que possible les utilisateurs finaux via des démarches « design thinking ».

Plusieurs projets de CY Campus ont marqué 2020 :

- Lancement d'une étude pour définir la stratégie de développement durable de CY Campus
- Consultation pour un Plan de Mobilités Inter-Etablissements d'Enseignement Supérieur (PMIEES) en vue d'un démarrage de l'étude au premier trimestre 2021,
- Réalisation d'une étude pré-programmatique, financière et juridique pour la réalisation de CY Tech sur la parcelle Hirsch,
- Réalisation d'un "Plan mobilités et CYClo", carte distribuée aux étudiants et personnels du campus lors de la semaine du Challenge Mobilité de la CACP,
- Lancement d'une étude « Stationnement » à l'échelle du campus.
- Création de CY École de design,
- ...

Parallèlement les réflexions se poursuivent sur les autres composantes de CY Campus à travers la mise en place de groupes de travail thématiques.

La Direction GP co-pilote avec la CACP le groupe Mobilité et est présente dans tous les autres groupes de travail (GT), à savoir :

- GT Transition
- GT Usages
- GT Communication
- GT Innovation entrepreneuriat
- GT Logements
- GT Gd Centre
- GT Hirsch Montalants

- GT Pôle Neuville
- GT Berges
- GT LVS
- GT Fermat extension

La Vallée de l'Oise

La Vallée de l'Oise porte un fort potentiel de développement touristique. Le Département a d'ores-et-déjà engagé plusieurs actions visant à renforcer son attractivité. En particulier, il a défini, aux côtés de Voies Navigables de France (VNF) et du Département de l'Oise, le Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise. Après une première phase d'état des lieux, puis de définition de la stratégie touristique, un plan d'actions a été élaboré. Cette feuille de route partagée compte 21 actions organisées en quatre défis :

- défi 1 : équiper et aménager des escales de qualité sur tout le territoire ;
- défi 2 : poursuivre le développement de la qualité de l'accueil pour améliorer l'expérience de visite ;
- défi 3 : structurer l'offre par la création de nouveaux produits fluviaux et fluvestres dédiés ;
- défi 4 : développer une communication unifiée pour faire émerger l'image d'une destination globale.

Ce Schéma met en évidence la nécessité d'une refonte de la halte fluviale d'Auvers-sur-Oise. La halte est en effet identifiée comme stratégique à l'échelle de la Vallée de l'Oise, de par son attractivité touristique internationale et son potentiel fluvial et fluvestre aujourd'hui sous exploité. Depuis 2016, la halte fluviale d'Auvers-sur-Oise est fermée pour des raisons techniques. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise (SMBO) lancera prochainement des travaux dits "d'urgence" afin de remettre en fonctionnement le quai (objectif printemps 2021). Si ces travaux sont indispensables pour relancer à court terme l'activité fluviale à Auvers-sur-Oise, les réflexions doivent se poursuivre pour offrir aux opérateurs et touristes fluviaux une infrastructure ainsi que des services et équipements qui répondent aux meilleurs standards. Une étude de programmation urbaine, touristique et paysagère de la halte fluviale et de l'île Montmaur sera lancée en 2021, en lien avec les partenaires territoriaux.

Le Canal Seine Nord Europe (CSNE)

Le CSNE prévoit la réalisation d'un canal à grand gabarit de 107 km entre l'Oise (Compiègne) et le canal Dunkerque-Escaut (Aubenchaul-au-Bac, Département du Nord). Ce projet permettra de relier les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau européen à grand gabarit (inscription dans les flux mondiaux).

La société du Canal Seine Nord Europe a été mise en place en 2017 et porte la réalisation de cette infrastructure. La convention de financement du projet a été signée le 22 novembre 2019 (projet estimé à 4,9 milliards d'euros). L'Union Européenne apporte un soutien financier au projet qui a été renforcé en 2019 (financement à hauteur de 50 % du montant des travaux contre 40 % pour les travaux initialement). La régionalisation de cette société s'est faite en 2020 (inscrite dans la loi d'Orientation sur les Mobilités).

Pour information, la Société du canal Seine-Nord Europe a emménagé le 16 novembre 2020 à Compiègne dans de nouveaux locaux et emploie actuellement 55 personnes. Au total, 288 personnes travaillent au canal, notamment des maîtres d'œuvres (clauses de proximité).

La mise en service du Secteur 1 (de Compiègne à Passel), actuellement en phase projet, est prévue courant 2027.

Une démarche Grand Chantier a été mise en place pour accompagner la réalisation de cette infrastructure, à laquelle le Département participe à travers l'intégration de clauses sociales dans les marchés passés par la société du CSNE.



13.1 EVA (Entrée dans la Vie Active) :

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Boissy-L'Aillierie	1
Brignancourt	0
Chars	0
Cormeilles-en-Vexin	2
Ennery	0
Génicourt	0
Le Perchay	0
Marines	0
Neuilly-en-Vexin	0
Nucourt	1
Pontoise	17
Us	0
TOTAL	21

13.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Pontoise	LA SAUVEGARDE	Les Louvrais Marcouville	197 125

13.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) :	
- CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions :	
- La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise)	5 000 €
- ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	8 000 €



14 – SPORTS

14.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines :

2 athlètes soutenus (handisport et hockey-glace) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

14.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



15 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Marines	Les Hautiers	1 051 168 €	Dont principalement construction d'un préau et réfection de la cour ; travaux sur réseau d'eau ; travaux sur logements ; travaux de climatisations ; réfection mur de clôture ; réfection étanchéité ; remplacement éclairages ; remplacement de fontaine par dispositif à pression ; ainsi que de remplacement d'extincteurs et travaux électriques
Pontoise	Jean-Claude-Chabanne	97 949 €	Dont mises en conformité ADAP : menuiseries et escalier ; travaux sur ascenseur, travaux en demi-pension : climatisation et chambre froide ; isolation acoustique salle de musique ; ainsi que diverses mises en conformité
Pontoise	Nicolas-Flamel	207 703 €	Dont remise en état de circulations ; mise en conformité ADAP menuiseries et escalier ; réfection éclairage extérieur ; travaux sur climatisation et chambre froide ; réparations en toiture ; pose de cloison et divers travaux relatifs à la sécurité
Pontoise	Simone Veil	24 630 €	Dont divers travaux électriques ; et pose de main courante escalier logements
TOTAL CANTON		1 381 450 €	



16 - AIDE AUX COMMUNES

16.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides :

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Cormeilles-en-Vexin	Protection et valorisation des ENS locaux situé au Le Clos Voirin et les Termes Rouges	Protection et valorisation des espaces naturels sensibles locaux	06/01/2020	2 185
Courcelles-sur-Viosne	Réfection des trottoirs rue du Val, rue de la Libération et rue des Marais	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	06/01/2020	18 052
Marines	Réfection de la voirie rue de Santeuil et rue des Hautiers	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaire	06/01/2020	15 387
Pontoise	Aménagement d'une maison médicale située rue Claude Debussy	Lutte contre la désertification médicale	06/01/2020	47 976
Pontoise	Restructuration du Musée Tavet-Delacour	Musées : travaux de construction ou de restructuration	03/02/2020	221 703
Le Heaulme	Restauration du soutènement et de la sacristie de l'Eglise Saint Georges	Restauration et mise en valeur du patrimoine historique communal non protégé	03/02/2020	6 081
Cormeilles-en-Vexin	Acquisition d'une stèle commémorative	Subventions exceptionnelles	28/02/2020	1 650
CA Cergy Pontoise	Réalisation d'une halle d'athlétisme couverte au sein du pôle sportif Maradas à Pontoise	Construction d'équipements d'intérêt local : équipements sportifs de base	02/03/2020	300 000
Génicourt	Réhabilitation d'une boulangerie et aménagement d'un parking	Développement de l'économie par la revitalisation des commerces de proximité et de leur environnement	04/05/2020	38 540
Santeuil	Réfection des sols du dortoir de l'école maternelle communale	Fonds scolaire	04/05/2020	1 788
Pontoise	CAR pour deux opérations : - réhabilitation de l'Ilot Lemercier - réaménagement extérieur du Jardin de la Ville	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	29/05/2020	400 000
Cormeilles-en-Vexin	Contrat rural pour la réhabilitation du presbytère en lieux de vie partagés	CoR - Contrat rural	29/05/2020	111 000
Longuesse	Implantation de 4 caméras	Aide à la vidéo protection	29/06/2020	2 909

Longuesse	Réfection de l'éclairage de l'église Saint Gildard	Monuments historiques classés ou inscrits et orgues classées ou inscrites	29/06/2020	15 600
Santeuil	Travaux de sécurisation de l'église Saint Pierre et Saint Paul	Monuments historiques classés ou inscrits et orgues classées ou inscrites	29/06/2020	7 109
Cormeilles-en-Vexin	Rénovation et mise en sécurité de l'école élémentaire Jean Jaurès	Fonds scolaire	10/07/2020	2 470
Berville	Rénovation des classes de l'école communale	Fonds scolaire	10/07/2020	3 120
Santeuil	Réfection du pignon de l'école communale	Fonds scolaire	10/07/2020	1 971
Santeuil	Réfection du mur de clôture de l'école communale	Fonds scolaire	10/07/2020	5 095
Us	Contrat rural (COR) pour deux opérations : - aménagement des espaces publics du centre-bourg - aménagement et sécurisation de la rue Henri Clément	Contrat rural	10/07/2020	111 000
Chars	Avenant pour rétablir le taux la programmation initiale du CAR : - travaux d'aménagement de voirie rue Dory et rue de la Gloriette - aménagement d'un local culturel et de logements locatifs dans l'ancien presbytère	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	10/07/2020	45 506
Ennery	Avenant pour rétablir le taux la programmation initiale du CAR : - aménagement piétonnier, sécurisation et mise en accessibilité du Centre-Bourg	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	10/07/2020	65 620
Pontoise	Aides à la vidéo-protection pour 31 nouvelles caméras	Aide à la vidéo protection	14/09/2020	32 068
Pontoise	Soutien au développement des polices municipales - achat d'un véhicule	Soutien au développement de polices municipales ou intercommunales	14/09/2020	3 414
Pontoise	Travaux de réfection des trottoirs et de la voirie du Boulevard Jacques Tête et des rues Saint-Jean et des Côteaux	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	50 000
Chars	Réhabilitation des surfaces des murs et des sols de la cantine scolaire, des vestiaires et sanitaires de l'école Les Tournesols	Fonds scolaire	05/10/2020	16 433

Commeny	Rénovation d'une classe	Fonds scolaire	05/10/2020	7 814
Ableiges	Changement du système de chauffage de l'école Vaudin	Fonds scolaire	05/10/2020	6 213
Pontoise	Mise en sécurité et rénovation au sein du groupe scolaire Parc aux Charrettes	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	05/10/2020	15 755
Berville	Mise en accessibilité de la voirie	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	02/11/2020	7 138
Total canton				1 562 873

16.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides :

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
19/11/2020	Pontoise	Acquisition d'une aquarelle de Camille Pissarro pour le musée

16.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional :

Les communes d'Epiais-Rhus et de Frémécourt ont chacune un projet de contrat rural qui pourrait voir le jour en 2021/2022.

16.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire est donc avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.

Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.

- La création d'un espace documentaire privé

Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée

Données de fréquentations de la plateforme

Données générales

28 actualités publiées

127 projets ajoutés ou modifiés

17 024 pages vues

6978 sessions

266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Argenteuil 1	0	3	3
Argenteuil 2	0	1	1
Argenteuil 3	0	2	2
Cergy 1	1	3	2
Cergy 2	1	5	3
Deuil la Barre	0	4	4
Domont	4	11	5
Ermont	0	2	2
Fosses	9	24	4
Franconville	0	2	2
Garges lès Gonesse	0	2	2
Goussainville	4	9	3
Herblay sur Seine	0	3	2
L'Isle Adam	3	15	5
Montmorency	1	6	3
Pontoise	17	32	1
Saint Ouen L'Aumone	4	12	4
Sarcelles	0	1	1
Taverny	0	4	4
Vauréal	13	39	4
Villiers le Bel	1	7	2

Seules les communes de – de 5 000 disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

Pour toute demande relative à la plateforme (utilisation, connexion, information), une seule adresse : aideauxcommunes@valdoise.fr ou au Pôle aide aux Communes : 01 34 25 10 75.

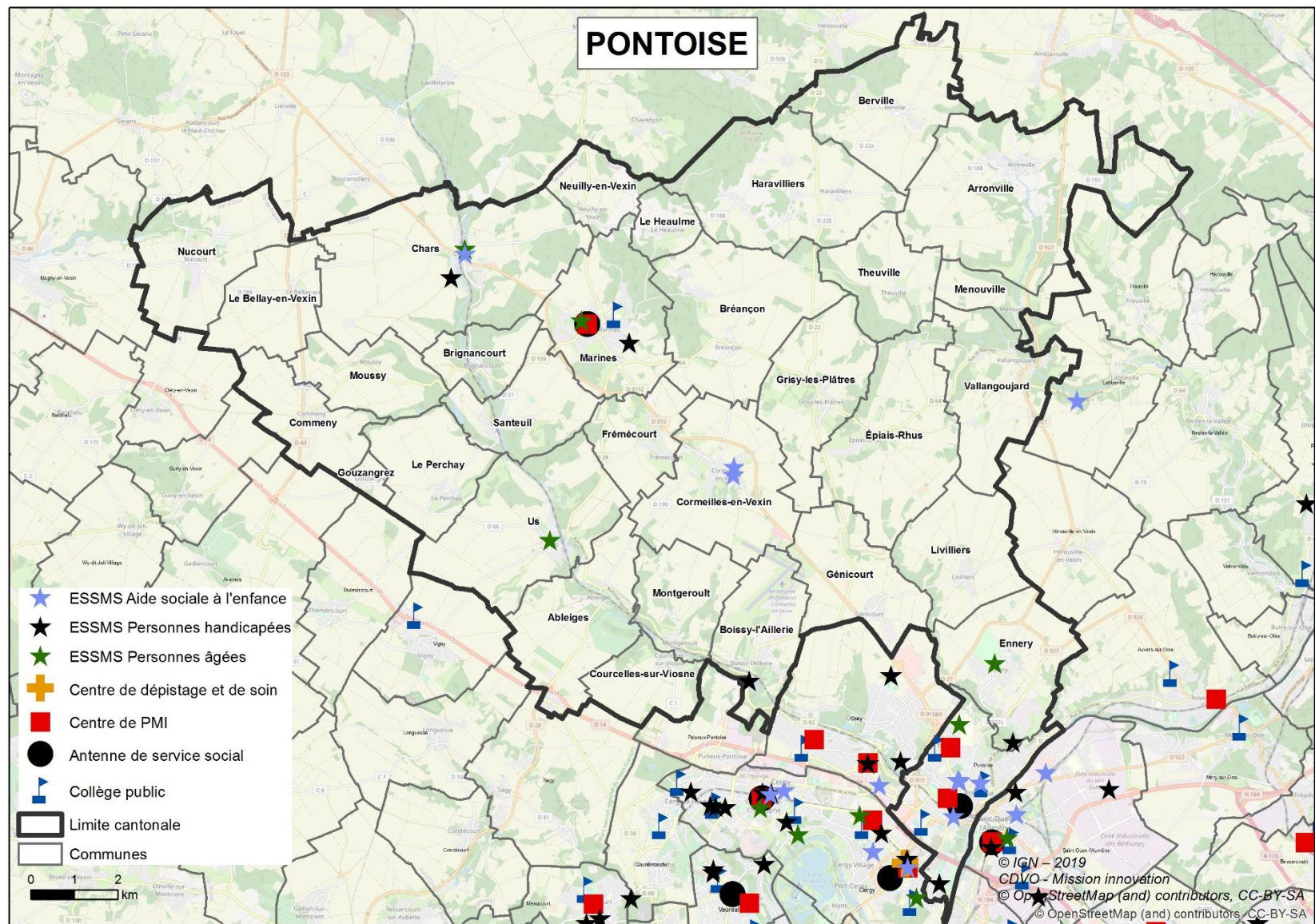
LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des communes et population
- Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés (centre de dépistage et de soin, centres de PMI, antennes de service social...), des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)
- Annexe 3 : Cartographie des forêts et des ENS
- Annexe 4 : Point sur les infrastructures routières
- Annexe 5 : Périmètre des futures DSP des réseaux de bus

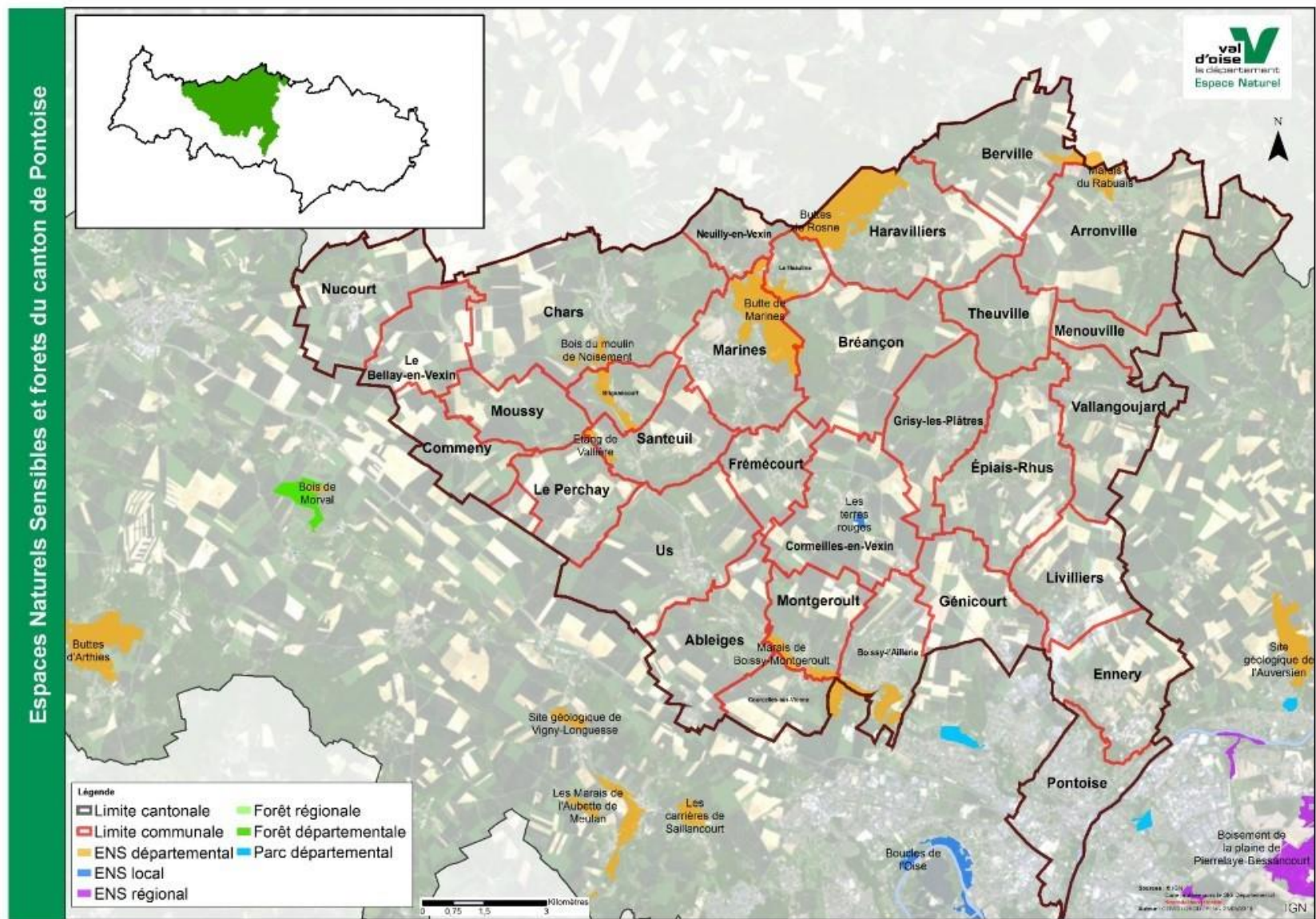
Annexe 1 - Liste des communes et population

Communes	Population (DGF 2020)
Ableiges	1 178
Arronville	679
Berville	359
Boissy-l'Aillerie	1 859
Bréançon	389
Brignancourt	214
Chars	2 142
Commeny	489
Cormeilles-en-Vexin	1 417
Courcelles-sur-Viosne	277
Ennery	2 530
Epiais-Rhus	649
Frémécourt	585
Génicourt	541
Gouzangrez	167
Grisy-les-Plâtres	713
Haravilliers	576
Le Bellay-en-Vexin	239
Le Heulme	218
Le Perchay	551
Livilliers	403
Marines	3 577
Menouville	62
Montgeroult	384
Moussy	134
Neuilly-en-Vexin	219
Nucourt	733
Pontoise	31 677
Santeuil	685
Theuville	49
Us	1 347
Vallangoujard	637
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)	205 832
Communauté de communes Sausseron Impressionnistes (CCSI)	20 027
Communauté de communes Vexin Centre (CCVC)	25 566

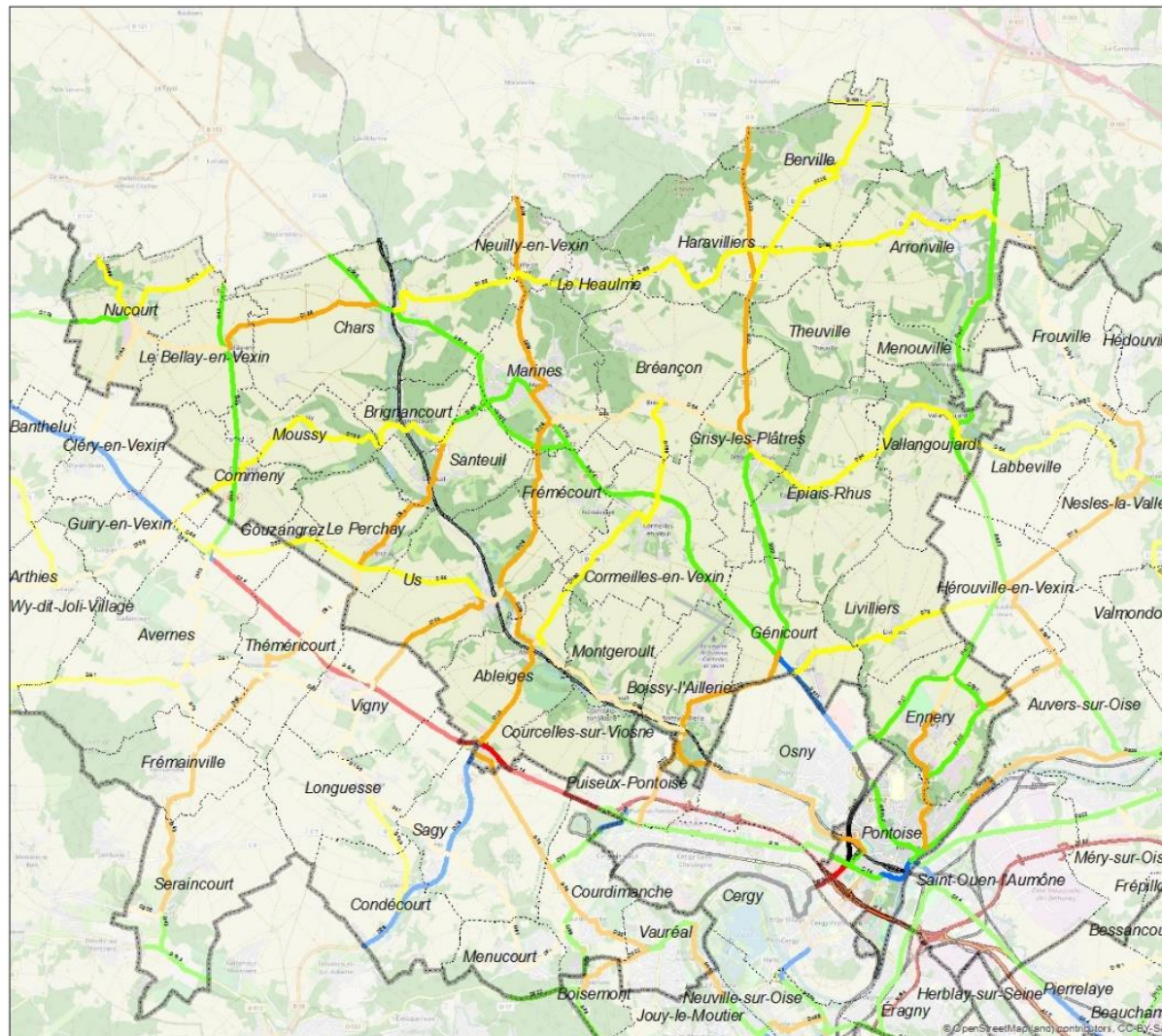
Annexe 2 - Carte des sites déconcentrés, des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)



Annexe 3 - Espaces naturels sensibles et forêts du canton de Pontoise

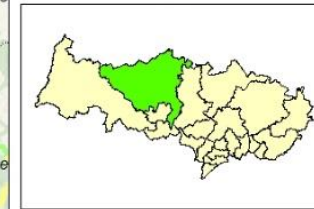


Annexe 4 - Axes de trafic les plus importants



Canton de :
PONTOISE

Données de circulation
2019



- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Voie ferrée
- Limite de commune

- Trafic Moyen Journalier Annuel**
- 0 - 999
 - 1000 - 1999
 - 2000 - 4999
 - 5000 - 14999
 - 15000 - 24999
 - 25000 - 49999
 - > 50000

COORDONATEUR
SOURCES : © IGN 2021
Reproduction interdite
4/19/ 2021

Annexe 5 - Périmètre des futures DSP des réseaux de bus

Périmètres des futures délégation de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

